# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 8 FEVRIER 1860.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIETAIRES :
G. F. WEISSE, N. DUPOUR, E. DUVERGER, S. HARBY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.


*Nouvelle-Orléans,*
MERCREDI MATIN, 8 FEVRIER.

## Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

### Ventes à l'encan de ce jour.

Par D. E. Morphy, au magasin de M. John F. Fischer, rue Gravier—Cigares d'Allemagne.

Par Blache & Lesmont, 60 rue de Chartres — Toiles d'Irlande. Aussi : Orgagnie avariés. Aussi : jaconats, mouchoirs et marchandises sèches.

Par C. E. Forstall, à 11 heures, le fonds de confiserie à l'encoignure des rues Orléans et Royale. Et à 1 heure P. M. un autre fonds de confiserie à l'encoignure des rues Esplanade et Vieille Levée, une charrette et un cheval. Le tout de la succession F. Gros.

Par E. B. Sykes sur la Levée, en face des potasses Nos 1, 2 et 25, près du marché du 2me District—Vin, graines de canari et de chanvre, amandes, macaroni, oranges, &c., au débarquement.

Par Bernard Turpin, à 10 heures et demie, au magasin No 36, Vieille-Levée—Vins, eaux-de-vie, sardines, épiceries, etc.

Par Blache & Lesmont, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 60 rue de Chartres—Vente à crédit de soieries en couleur et de crêpe fil.

Par Vincent & Co, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 21 rue de la Douane—Marchandises sèches.

### Vente de propriété foncière et d'une petite habitation.

On nous prie d'appeler l'attention de ceux que cela peut concerner, sur une annonce de N. Vignié encanteur, offrant aux enchères publiques plusieurs terrains vacants et améliorés, très bien situés dans le Premier et Quatrième District. Il y a grande étendue de terrain à Jefferson City, faisant face au railroad de Carrollton et très convenables pour des résidences saines et agréables. Quatre vingt-sept terrains dans la partie la plus avantageuse du Marigny, dans le voisinage immédiat du marché, de la place publique et de l'église catholique ; aussi une grande portion de terre au-dessus de Carrollton bien boisée, susceptible d'un grand revenu et faisant également face au fleuve et Lac Pontchartrain. Pour les détails, voir aux annonces d'encan.

**Pour le Feuilleton, voir la 2me page.**

## De la Nlle-Orléans à Banger.

La Louisiane est depuis quelques jours reliée au Maine, l'extrême sud à l'extrême nord, par un système ininterrompu de railways. La grande pensée qui a présidé à la construction du chemin de fer de Jackson est enfin réalisée. Du nord du Mississipi des voies ferrées rayonnaient déjà vers l'ouest et le nord-est, mais il fallait arriver jusque-là et, avec les ressources incomplètes que nous possédions, ce n'était pas une tâche facile. Elle a été pourtant accomplie, grâce à l'énergie et à la prudence mêlée parfois d'audace des hommes qui ont dirigé l'entreprise.

Aujourd'hui il n'y a qu'à se féliciter, car la Nouvelle-Orléans est sortie de son isolement et touche au Canada. Le voyageur qui monte dans un wagon à la gare du chemin de fer de Jackson ne quittera la voie ferrée qu'aux bords du St Laurent si ses affaires ou sa fantaisie l'appellent aussi loin.

Le railway de Jackson a atteint Canton depuis assez longtemps, mais le *Mississipi Central* auquel il devait se relier, offrait encore deux lacunes où le service se faisait par diligences. Ces vides viennent d'être remplis. Vingt-un milles du *Mississipi Central*, formant une des solutions de continuité, ont été construits, et livrés à la circulation, ainsi que soixante-un milles du chemin de fer d'Orange et Alexandria, connu généralement sous le nom de "Prolongement de Lynchburg", parce que la dernière partie de la voie s'étend de Charlotteville à Lynchburg.

La distance entre Bangor, dans le Maine, et la Nouvelle-Orléans, par les chemins de fer, est d'environ 2,600 milles. Le railway ne rencontre sur son passage que quatre rivières qu'il ne tranchit pas,—l'Hudson, le Susquehanna, le Potomac et James River. Un pont sera bientôt jeté sur ces deux dernières rivières, de sorte que les voyageurs n'auront à traverser en ferry que l'Hudson et le Susquehanna.

Voici les diverses divisions de la route qui de la métropole de la Louisiane conduit directement au Maine :

De la Nouvelle-Orléans à Canton, dans l'Etat du Mississipi, 206 milles ;

De Canton au *Grand Junction*, par le railway central du Mississipi, 165 milles ;

De *Grand Junction* à Stephenson, Alabama, par le chemin de fer de Memphis et de Charleston, 213 milles ;

De Stephenson à Chattanooga, Tennessee, par le railway de Nashville et de Chattanooga, 39 milles ;

De Chattanooga à Cleveland, Tennessee, par le chemin de fer de Cleveland et de Chattanooga, 29 milles ;

De Cleveland à Knoxville, Tennessee, par le railway d'East Tennessee et de la Géorgie, 83 milles ;

De Knoxville à Bristol, Tennessee, par le railway d'East Tennessee et de la Virginie, 130 milles ;

De Bristol à Lynchburg, Virginie, par le railway de la Virginie et du Tennessee, 204 milles ;

De Lynchburg à Alexandria, par le railway d'Orange et d'Alexandria, 169 milles ;

D'Alexandria à Washington, district de Columbia, par le railway de Washington et d'Alexandria, 6 milles ;

De Washington à Baltimore, Maryland, par le chemin de fer de Baltimore et de l'Ohio, 39 milles ;

De Baltimore à Philadelphie, par le chemin de fer de Philadelphia, Wilmington et Baltimore, 98 milles ;

De Philadelphie à New-York, par le chemin de fer de Philadelphia et de New-York, 87 milles ;

De New-York à New Haven, par le chemin de fer de New York et New-Haven, 74 milles ;

De New-Haven à Springfield, 62 milles ;

De Springfield à Worcester par le Western Railroad, 98 milles ;

De Worcester à Boston, 45 milles ;

De Boston à Portland, dans le Maine, par le chemin de fer de Eastern et Portland et celui de Saco et Portsmouth, 107 milles ;

De Portland à Bangor, dans le Maine, par le chemin de fer de Penobscot, et Kennebec, 137 milles.

Cette immense ligne se compose de dix-huit railways distincts qui ont coûté environ $92,784,084, c'est-à-dire environ le dixième de ce qui a été dépensé pour tous les chemins de fer des Etats-Unis.

Le directeur-général des postes a conclu, depuis le 1er juillet 1858, un marché avec les différentes compagnies possédant les 1249 milles de railway qui séparent Washington de la Nlle-Orléans, pour le transport quotidien de la malle du Nord et du Sud. Maintenant que le chemin n'offre plus de solution de continuité, le trajet de Washington à la Nlle-Orléans pourra se faire en soixante-quinze heures, comme s'y sont engagés les adjudicataires qui se sont en outre obligés à transporter la malle deux fois par jour.

Dans une annonce insérée depuis hier dans nos colonnes, la compagnie du chemin de fer de Jackson fait connaître les prix des places dans les wagons pour les différents points de l'immense route. De la Nlle-Orléans à New-York, le voyageur paiera $48 ; à Philadelphie, $45, à Baltimore, $43 ; à Washington, $42 50 ; à Louisville, $29 ; à Cincinnati, $30, à Chicago, $30 ; à Cleveland, $37 50 ; à Détroit, $37 50, à Buffalo, $42 ; à Cairo, $20 60 ; aux chutes du Niagara, $42 ; à Indianapolis, $38 50 ; à Dayton, $31 75, à Toledo, $37 40 ; à Dunkirk, $40 90, à Albany, $48 ; à Boston, $51, à Montréal, $50, à Québec, $53 ; à Columbus, $33 25, à Pittsburg, $33 50 ; à Vicksburg, $9 25 ; à Grand Junction, $15 ; à Memphis, $16 25 ; à Jackson, Tenn $16 75, à Huntsville, Ala $22 50 ; à Decatur, $20 50, à Chattanooga, $24 ; à Knoxville, $28 50, à Lynchburg, $39 ; à Bristol, $34 ; à Petersburg, $40 50 ; à Norfolk, $42 50 ; à Richmond, $39 50, à Atlanta, $27, à Augusta, $30 50 ; à Macon, $29 ; Charleston, à $35 75 ; à Columbia, $35 75 ; à Savannah, $35.

Nous avons reproduit la liste des localités et des prix à cause de l'importance de la voie nouvelle qui s'ouvre aux voyageurs. Ceux qui voudront se transporter rapidement, et en même temps à bon marché, d'une extrémité à l'autre de l'Union, n'auront pas, comme autrefois, à choisir entre diverses routes. Il leur faudra prendre le convoi du chemin de fer de Jackson qui, des bords du golfe du Mexique les transportera sur ceux des grands lacs du Nord-ouest ou du St-Laurent en moins de temps que n'en mettent encore quelques uns de nos bateaux à vapeur pour aller de la Nouvelle-Orléans aux Attakapas.

TOLERANCE RELIGIEUSE.—Le 1er de ce mois, à la chambre des représentants, à Washington, la séance a été ouverte par une prière prononcée par le Rév. Dr RAPHAEL, rabbin. Les membres l'ont écouté dans un profond recueillement. Si les juifs, sont malheureusement repoussés et même persécutés dans certains pays qui se disent civilisés, aumoins aux Etats-Unis se sentent-ils sous tous les rapports les égaux des chrétiens.

CIGARES DE LA HAVANE—MM. GUMA & MASICH, No 39, rue Tchoupitoulas, viennent de recevoir un million de cigares de la Havane, comprenant les marques les plus recherchées, qu'ils sont prêts à livrer aux acheteurs aux prix les plus modérés de la place. Il leur a été également consigné un lot de sucre de la Havane, qu'ils mettent en vente. Voir aux annonces.

SALLE DE BILLARD DE L'HOTEL ST-LOUIS.—M. A. W. MERRIAM annonce aujourd'hui dans l'*Abeille* qu'il vient de placer, dans une des plus belles salles de l'Hôtel St-Louis, huit magnifiques tables de billard avec dessus en marbre [illegible] et toutes les autres perfectionnements modernes. La salle sera ouverte ce soir aux amateurs et au public en général.

## Dépêches Télégraphiques.

(TRANSMISES A L'ABEILLE.)

### CONGRES.

*L'organisation de la Chambre terminée*

Washington, 7 fév.—Hier, à la Chambre, M. Marston a été élu portier à six voix de majorité, et M. Lucas, maître de poste, à deux voix de majorité. L'organisation de la Chambre est donc terminée.

Le bill d'allocation pour la poste, qui comble le déficit du dernier exercice, a été pris en considération et adopté.

La Chambre s'est ensuite ajournée à jeudi, pour donner au speaker le temps de nommer les comités permanens dont il fera probablement connaître la composition jeudi prochain.

Avant l'élection du portier et du maître de poste, il a été présenté à la Chambre une liste dont le but est d'interdire et de punir la polygamie dans les territoires.

Au Sénat, M. Mallory, de la Floride, a présenté un bill pour régler la solde des officiers de marine, lequel a été mis à l'ordre spécial du jour pour jeudi prochain.

### LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Baton-Rouge, 7 février.—La Chambre s'est réunie à 10 heures ce matin. M. Morrison comme speaker et 62 membres présents. La prière a été dite par le Rév. Castleton.

Le procès-verbal de jeudi, 26 du mois dernier, a été lu et approuvé.

Le speaker a nommé MM. Davidson, Levy, Haggs, W. L. Knox et Marks, pour former le comité sur les résolutions de l'imprimerie d'Etat.

M. S. O. Drouett, d'Orléans, présente un rapport d'un institut d'orphelins catholiques. Référé au comité des institutions de charité.

M. N. C. Coleman, de Madison, présente un rapport du board des commissaires des levées de Madison et Carroll. Référé au comité des travaux publics.

M. B. Haynes, d'Est-Féliciana, présente un mémoire de la respectable sœur Angelica, directrice de l'école industrielle de la Nlle-Orléans.—Référé au comité d'institutions de charité.

M. J. Le Blanc, de St Tammany, soumet un mémoire des citoyens de la paroisse St-Tammany, demandant une inspection géologique de l'Etat.—Référé au comité de l'agriculture et du commerce.

M. W. J. Austin, d'Orléans, introduit un bill pour l'émancipation de l'esclave Georges Weatherburn, de la Nlle-Orléans—Référé au comité judiciaire.

M. J. H. Jacques introduit un bill pour le rappel de l'article 113, aux amendements de la constitution de l'Etat.

M. J. L. Lamothe, d'Orléans, introduit un bill relatif aux nominations de marguilliers de l'église St-Louis, à la Nlle-Orléans.—Référé.

La Chambre a passé un acte relatif aux ventes de shérif dans la paroisse l'Ascension.

M. Bradlay donne avis d'un bill demandant la construction d'un chemin de fer de Baton Rouge à la Nlle-Orléans ; aussi un bill autorisant les shérifs et les commis de saisir et de vendre des jugements suivant le cas.

M. Claiborne introduit un bill relatif aux saisies-arrêts. Référé au comité judiciaire ; aussi un bill pour le recouvrement d'esclaves par corps. Référé au même comité ; un autre bill autorisant le rappel de causes courtes dans les 6ème et 7ème Districts. Référé.

### SENAT

Le Sénat s'est réuni à midi, sous la présidence de l'hon. H. H. Hyams, et 21 membres présents. La prière dite par le Rév Dearborn.

Le procès verbal de jeudi, 26 du mois dernier, a été lu et approuvé.

M. Phillips présente des pétitions sur le jury de police de la paroisse la Pointe Coupée.

M. Gardere, une résolution tendant à reprendre la suite des affaires non terminées pendant la dernière session ; aussi les bills sur les secours à accorder à John Roy, Ludlow, J. J. C. Peudergast, de la Nlle-Orléans.

M. Gardere présente un mémoire de John Roy réclamant le remboursement d'une certaine somme ayant servi pour la fermeture de la crevasse Labranche. Référé au comité des travaux publics.

M. Goode, président du comité judiciaire, est en faveur du bill qui demande l'émancipation de George Weatherburn, né à la Nlle-Orléans, à moins que toutes les conditions de l'acte du mois de janvier 1856, sur l'émancipation des mineurs âgés de moins de 18 ans, ne soient remplies.

M. Pierce, président du comité de finances, revoie les rapports concernant les chemins de fer des Opelousas, ceux du Nord, de la Nouvelle-Orléans et Jackson, et demande qu'ils soient soumis à un comité spécial sur les chemins de fer.

M. Smith présente les rapports des inspecteurs du collège d'Etat, ainsi qu'une résolution du collège. Référé au comité de l'instruction.

M. Goode rappelle un bill demandant l'incorporation de la Société Israélite de bienfaisance, dans la paroisse de l'Ascension. Ce bill a passé à la troisième lecture.

M. Tucker introduit un bill fixant les honoraires des juges de District, siégeant au-dehors des Districts pour les jugements de causes écartées. Référé au comité judiciaire.

M. Buffington, un bill pourvoyant à l'achat d'un lot et à la construction d'une résidence pour le Gouverneur. Ordonné pour passer à l'ordre du jour demain.

M. Goode, un bill fixant les appointements alloués par le Gouverneur à trois commissaires, coopérant avec le même nombre de commissaires choisis par le conseil de la Nlle-Orléans, à l'effet de pourvoir à l'achat de terrains pour y construire le bâtiment sus-mentionné, lequel appartiendrait en commun à la ville et à l'Etat. Cette propriété devant servir d'Hôtel de Ville pour tout l'Etat et siège du gouvernement, y transféré ; en lieu de hausser la tutelle à la Législature d'en ordonner l'usage qu'elle jugera convenable, et de voter une somme de $500,000, à cet effet, dans le cas où cet édifice serait employé pour une construction dans la ville de la Nlle-Orléans.

M. Laidlow introduit un bill fixant le salaire des juges dans les Cours de District de la Nlle-Orléans. Référé au comité de finances.

M. Phillips, un bill dans le but de pourvoir à l'achat de livres de loi destinés à l'usage de la Cour Suprême. Référé au comité judiciaire ; aussi un bill pour l'organisation des trois Cours Suprêmes de district de la Louisiane.

M. Gardere présente un bill demandant un secours pour John Roy ; ce bill a passé à la seconde lecture et a été référé au comité des travaux publics.

Le Sénat s'est constitué en session exécutive et s'est ajourné ensuite à demain.

TELEGRAPHE EN CALIFORNIE.—M. Gwin a présenté au Sénat des Etats-Unis un bill accordant à MM James M Hughes et John J Mudd le privilège d'établir, à travers les terres publiques, une ligne télégraphique pour relier le Missouri, l'Arkansas et le Texas à la Californie.

CONCERT DE M. HENRY SQUIRES.—Ce concert qui devait avoir lieu hier a été remis à jeudi prochain, à cause de l'inclémence du temps. Ce sera positivement l'avant dernier.

THEATRE DE L'OPERA.—Demain, jeudi, 2me représentation de *Norma*.

VACCIN DENTAIRE.—Les Drs. BEAUREGARD et ROUAY, rue Royale, annoncent aujourd'hui dans nos colonnes qu'ils possèdent le vaccin dentaire, récemment découvert en Europe, au moyen duquel on prévient la carie des dents et on guérit les atroces souffrances qu'elle occasionne. Ceux qui veulent échapper à ces tortures n'ont qu'à s'adresser à MM Beauregard et Rouay.

PIANOS.—MM. CHASSAIGNAC & SOURDES viennent de recevoir de Paris un choix de magnifiques pianos, carrés, demi-carrés, obliques et piccolos, qu'ils vendront à des prix très réduits. Ces instruments sont remarquables non seulement par la qualité supérieure du son, mais par leur solidité et la rare perfection du travail.

## CHRONIQUE LOCALE.

CONSEIL DE VILLE.—Le conseil de ville a siégé hier soir.

*Aldermen.*—Une lettre du City Fiscal Agent a été soumise au comité de finances.

Le voyer a annoncé que la Levée du Troisième District est en bon état. Deux colonnes transversales ont été construites, l'une au pied de la rue Desirée et l'autre au pied de la rue Pologne, pour résister à la pression de l'eau. Le conseil devrait, dit le voyer, allouer une somme qui permît de faire une levée solide.—Le beffroi de la presse à coton de Wood est pourri et aurait besoin de réparation.—Les lettres d'un grand nombre de propriétaires qui demandent des pavages en pierres carrées ont été recommandées au conseil.

L'ordonnance qui a trait au "Mc Donogh fund" et à la manière de l'administrer a été déposée sur le bureau et sera discutée à la prochaine séance.

L'ordonnance au sujet du battement de tambours dans les rues a été soumise au comité des rues et débarcadères. (Les assistants l'ont déjà adoptée.)

Le board a sanctionné la résolution par laquelle les assistants ordonnent de paver en pierres carrées la rue Tchoupitoulas, de la rue Nuns à la rue Joséphine.

Une lettre demandant l'autorisation de reconstruire la Louisiana Rope Factory, à l'encoignure Harmony et Tchoupitoulas, a été transmise au comité des rues et débarcadères.

L'alderman Wiltz a présenté des résolutions qui ordonnent de poser une traverse en pierres plates à l'encoignure des rues Pieté et Moreau, et pour fouiller des fosses dans plusieurs rues du fond du Troisième district.—Ces résolutions ont été soumises au comité.

Le board a adopté une résolution de M. Forstall, ordonnant de placer une poêle dans le bureau du recorder Wiltz et allouant $150 pour des réparations dans le même bureau.

Le comité de finances a recommandé que toutes les propriétés (non-occupées) de la ville, fussent vendues en mars prochain. M. Wiltz s'est fortement opposé à ce qu'on vendît les deux tiers de batture situés entre les rues Douane et Conti. Il a fondé son opposition sur ce qu'il désirait voir la ville établir sur cette batture un grand dépôt pour le sucre. La question a été soumise au comité des rues et débarcadères.

La même comité s'est prononcé contre la résolution qui alloue $20,000 pour des égouts et pour un canal dans la rue du Canal, Melpomène, de la rue du Camp à la rue Claiborne. Les travaux coûteraient au moins $100,000, et l'état des finances ne permet pas cette dépense. M. Wiltz a demandé que les $20,000 fussent alloués pour commencer les travaux. Le Conseil les a alloués.

Le Board a décidé que la rue de la Douane serait élargie de 10 pieds, du Front Levée au fleuve. (Cette partie de la rue traverse la batture.)

Une résolution des Assistants ordonnant de réparer le toit de l'Hôtel-de-Ville, a été adoptée.

*Aldermen Assistants.*—Un nombre suffisant s'est trouvé présent sous la présidence de M. Mutter.

Le rapport hebdomadaire du trésorier présente une balance de $3,446.

Le maire a envoyé une communication au board, portant sur la nécessité de faire des réparations à la toiture de l'hôtel de Ville.

La communication du contrôleur, annonçant la réadjudication de contrats pour l'entretien des chemins (shell roads) de la ville, a été référée au comité des rues et levées.

Un rapport de l'inspecteur a également été référé au même comité.

Une résolution réglant la concession de contrats pour la réparation des chemins planchéiés, a été référée à ce même comité.

Une pétition provenant des commissaires de l'Union du Sud, demandant l'autorisation de se réunir, pendant le jour dans la salle du Conseil, a été lue et adoptée.

Une ordonnance a été introduite réclamant l'organisation du board des commissaires pour l'érection de nouveaux bâtiments pour un hôtel de ville—référée.

Une résolution dans le but de faire balayer les pavages de pierres carrées, a été transmise au comité des rues et levées.

M. Patterson a introduit des résolutions en faveur d'un emplacement favorable pour les bâtiments de l'Hôtel de Ville. Adoptée.

Après quoi les Assistants ont ajourné le board.

ESCORDUS White—Peter Kanders et Mme Felix accusés d'avoir troublé la paix de la rue Toulouse, ont comparu hier devant le recorder Wiltz qui a renvoyé Mme Folks de la plainte, et condamné Peter à cinq piastres d'amende.

Mathew Mc Auliff, que Mme Halpin accusait de l'avoir insultée, a fourni un cautionnement de $300, pour répondre de sa bonne conduite.

A. P. Parenty, qui tient un boarding house dans la rue St-Philippe et qu'un affidavit accuse d'avoir volé à l'un de ses pensionnaires, Joseph Grosser, une montre en argent et un portefeuille renfermant trente-cinq francs, a été acquitté. Le plaignant ne s'est pas présenté en Cour.

Anton Oppergeld, accusé d'avoir mis en circulation une fausse pièce en or de cinq piastres, a été renvoyé de la plainte pour la même raison. Il était prêt à prouver qu'il est respectable et qu'il ignorait que la pièce fut fausse.

John Collins, accusé d'assaut et batterie, a été acquitté. Il n'y avait aucune preuve contre lui.

VOL.—Deux voleurs de grand chemin ont attaqué, dimanche soir, un habitant de Jefferson City, M. Adolphe Marcotte qui montait lentement la rue Baronne en attendant les chars. L'un d'eux lui a serré le cou avec un mouchoir et a failli l'étrangler, pendant que l'autre lui enlevait un portefeuille contenant sept ou huit piastres.

M. Marcotte a pu se dégager par un suprême effort, non sans avoir reçu un coup de coing chez à la tête. L'un des garroteurs l'a poursuivi, mais ne l'a pas atteint.

LA MORT DE MLLE ELEANOR MARY O'REILLY.—On a recueilli d'autres détails sur la mort de Mlle Mary O'Reilly.

Le D. Hart a trouvé, en faisant l'autopsie du cadavre, un enfant parfaitement constitué. Il n'a pu découvrir aucune trace de poison et a déposé l'estomac, hier matin, dans le laboratoire de l'Université, pour être analysé.

Galceran, accompagné de M. Maguire, beau-frère de la défunte, se rendit chez le docteur, lundi matin, et lui demanda s'il n'était pas possible d'étouffer l'affaire. M. Hart dont cette démarche avait éveillé les soupçons, conseilla à l'accusé de s'adresser au chef de la police, la seule personne, dit-il, qui pût lui être utile dans cette circonstance. Galceran fut en effet au bureau de M. Adams, et comme celui-ci avait aussi des soupçons, le caporal Clarke reçut l'ordre d'arrêter l'inculpé.

Mlle O'Reilly avait trente-sept ans, mais on ne lui en donnait que vingt-huit dans le certificat de décès.—Galceran en a quarante, bien que la défunte ait dit à sa mère qu'il en avait trente-deux. Il avait su inspirer une confiance aveugle à Mlle O'Reilly, qui lui remettait tout ce qu'elle gagnait. La famille croit qu'il a reçu un millier de piastres en tout. Nous avons vu une reconnaissance de $250, portant la date du 27 août 1857 et la signature de Galceran.

—Voici la déclaration de Mme O'Reilly, mère de la défunte :

"Nous occupions, Eleanor et moi, la maison de la rue St-Jean-Baptiste. La chambre de devant lui servait de salle et elle faisait les classes dans l'appartement du fond. Je louai la maison à mon arrivée ici il y a six ou sept ans ; ainsi que l'un de mes enfants avait besoin d'un abri pût venir demeurer avec moi. J'en occupais l'étage supérieur. Avant mon arrivée, Eleanor habitait la même rue, en face de la propriété que je loue plus tard. Elle vivait donc près avec moi. Galceran venait la voir à cette époque. Eleanor tenait une école ; c'était une bonne et pieuse enfant. Mon fils (Willy) demeurait avec moi. Je ne me doutais avant Eleanor et me levais avant elle ; je n'avais jamais eu de soupçons. Elle faisait, voyant quand Galceran était là, que ma présence ne lui était pas agréable et lorsque je quittais le salon elle fermait la porte à clef. Les visites de Galceran ont été constantes depuis mon arrivée. Eleanor montrait une grande froideur envers la famille et moi ; elle ne m'a jamais parlé de son voyage. [illegible]

Si elle m'avait révélé son état, j'aurais été n'importe où avec elle. Elle partait d'habitude au grand matin. Je dormais des lors, dans l'appartement, aux plus jeunes des enfants, mais je n'y ai jamais remarqué quoi que ce soit. Je croyais qu'elle avait eu la maladie (l'hydropisie) dont elle est morte en mai. Elle disait qu'elle éclairait la porte pour qu'elle ne voulait pas que Galceran entrât. Il n'y avait pas de jardin. Dimanche dernier elle ne se leva qu'à trois heures de l'après-midi. Je lui fus au tiers de la [illegible]. [illegible]

J'ignore à quelle heure elle se coucha. Je ne l'entendis pas, bien que j'aie le sommeil très léger. Je ne l'ai revue que le lendemain [illegible]."

*Détails sur la mort mystérieuse de Mlle O'Reilly.*—Le coroner a procédé hier à l'enquête. Le Dr B. Veaudé, accusé comme complice, après l'accomplissement du meurtre, par la défunte, a été arrêté. [illegible]

Le Dr. Veaudé a été conduit à la station de police du 2me district, où il a annoncé que Mlle O'Reilly lui avait témoigné une visite pour avoir un conseil. [illegible]

VOL.—François Thomas, qui tient un café à l'angle de Jefferson et de la Levée, a fait arrêter son garçon de buvette par Joachim Pelletier, pour lui avoir soustrait une somme de $ 25 hors du tiroir.

## Décès.

Décédée, Mme HELOISE NICOLAY alias BENIT, âgée de 70 ans. Le corps est exposé rue Dauphine, entre Dumaine et St-Philippe. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui mercredi, à 4 heures précises.

De la part de sa famille.

Décédé, hier matin, à neuf heures, à l'âge de 7 ans, JULES LEON POMAREDE, fils de Clémentine Mondelli et Léon D. Pomarède. Les amis et connaissances des familles Mondelli et Pomarède sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures précises. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Marais, entre St Philippe et Dumaine.

### Service funèbre.

Les amis et connaissances de la famille Porée, sont priés d'assister au service funèbre de Mme Vve THOMAS POREE, qui aura lieu jeudi 9 février, à 8 heures du matin, à l'église des Jésuites, rue Baronne.

De la part de la famille.

## La Papauté en Angleterre.

Le *Times* nous apporte le compte-rendu suivant d'un meeting tenu à Londres en faveur du pape :

"Hier soir, un meeting d'indignation des catholiques romains a eu lieu à Londres. Il y avait au moins 2000 personnes présentes. Le meeting était convoqué pour fournir aux catholiques de la métropole l'occasion d'exprimer publiquement leur sympathie pour le pape et l'indignation que leur inspireront toute tentative qui aurait pour but de dépouiller le Saint-Père de son juridiction et de sa puissance temporelle.

"La plus grande unanimité et le plus grand enthousiasme ont été manifestés par l'auditoire, et aucune tentative d'opposition ne s'est produite. Le meeting a duré plusieurs heures. L'estrade était aussi encombrée que la salle, mais il n'y avait pas, parmi les assistants, de personnage de distinction soit parmi les laïques, soit parmi le clergé. Quelques prêtres étaient dans la salle, mais ils n'ont pas pris la parole. Les assistants étaient en général dans la classe des personnes qui, dans le meeting, des places de l'estrade et quels qui étaient dans les places réservées contenait un tiers. On a lu des lettres de divers personnages et entre autres des évêques catholiques de Birmingham, de Shrewsbury, du vicaire apostolique de l'Ecosse septentrionale, du révérend chanoine Oakley, de lord Fielding, de l'honorable Charles Langdale, qui s'excusaient de ne pouvoir assister au meeting, tout en exprimant leurs sympathies.

"M. H. J. Prendergast a proposé la première résolution ainsi conçue :

"La puissance temporelle du pape a été la source de nombreux bienfaits pour l'humanité par suite de l'extension de la foi catholique, de la diffusion de l'instruction et du développement des arts et des sciences". L'orateur, au milieu des applaudissements de l'auditoire, a demandé qu'il en soit ainsi du sujet de la suprématie du pape.—Aucun véritable catholique ne pouvait avoir de crainte. Il a dit qu'il douterait de sa propre existence s'il hésitait un instant à croire à la puissance de cette suprématie qui s'établit à tous les efforts des hommes et de l'enfer pour la renverser et qui était fondée sur la parole éternelle de Dieu. Il a ajouté que les catholiques ne craignent pas pour le pape, mais bien pour le christianisme, qui pouvait souffrir dans cette crise par la violence et les artifices d'hommes pleins de fourberie.

"L'orateur, après s'être livré à des attaques contre la brochure *le Pape et le Congrès* et contre la guerre d'Italie, a proposé sa résolution, qui a été appuyée par M. Hills.

"Le second orateur a attaqué la presse et le *Times*, et leur a reproché d'affirmer que le gouvernement du pape était mauvais, sans pouvoir fournir aucune preuve à l'appui. Il a soutenu que le pape employait sa puissance temporelle modérément, religieusement et humainement, et que son plus grand défaut, aux yeux des Anglais protestants, c'est qu'il n'en avait aucun.

"La motion a été adoptée par acclamation.

"M. Brett a proposé la résolution suivante :

"Quoique comme catholique nous croyions fermement que l'autorité spirituelle du pape ne dépend pas nécessairement de sa puissance temporelle, nous croyons néanmoins que l'affaiblissement de la puissance temporelle serait nuisible au gouvernement du pape et préjudiciable aux intérêts de la religion."

"L'orateur a dit que la puissance spirituelle du pape n'est pas un système politique ni une idée vague, mais bien un principe éternel et immuable, un article de foi et un don de Dieu. Il a demandé si lord Palmerston ou lord John Russell s'abaisseraient assez tout sentiment de la vérité et de l'honneur pour proposer dans le conseil des princes que la possession de la puissance temporelle du pape, qui est d'origine divine, fût employée à quelque destination abominable ! Donnera-t-on à Victor Emmanuel, autrefois le petit duc de Savoie, les possessions venant de l'empereur Constantin au Saint-Père par l'intermédiaire de ses glorieux prédécesseurs dans la chaire de Saint-Pierre ?

"La résolution, appuyée par M. Young, a été adoptée à l'unanimité.

"Sur la motion de M. James Burke, on a fait la motion que, Londres étant le foyer des attaques contre le pape, les catholiques résidant dans cette ville devraient rédiger une adresse pour exprimer leur sympathie pour S. S.

"M. Harper a ensuite pris la parole, et pendant ce discours, M. Malone, qui avait déclaré que le pape serait plus libre en Irlande qu'à Rome, a reçu un grand nombre de coups et a été mis à la porte après avoir perdu son chapeau. On a ensuite résolu que l'adresse serait confiée au cardinal-archevêque de Westminster.

"Le meeting s'est séparé à une heure avancée."

Nous trouvons également dans les journaux anglais le texte d'une adresse à lord Palmerston, signée par les lords Dunraven, Southwell, Bellew et Hillier, par huit membres du parlement, quinze marquis, quatre baronnets et plusieurs négociants. Cette adresse circule en Irlande, où elle obtient des milliers de signatures :

"Mylord, nous soussignés, catholiques d'Irlande, profondément dévoués à la couronne et à la constitution de ces royaumes, nous croyons devoir, dans l'importante crise actuelle, exprimer à Votre Seigneurie, en votre qualité de chef du gouvernement de S. M., notre opinion sur la tentative qu'on fait aujourd'hui de renverser ou d'affaiblir l'autorité temporelle du pape.

"Nous croyons que, dans l'intérêt général de l'Europe, il convient que le chef de notre Eglise, qui embrasse la grande majorité du monde chrétien, soit, par sa position de souverain indépendant, libre d'exercer son autorité spirituelle sur les catholiques de toutes les nations, et qu'il n'ait à dépendre d'aucun Etat en particulier. Des souverains et des hommes d'Etat de diverses croyances ont reconnu la sagesse de cette politique. Elle a été solennellement sanctionnée par les traités, et nous demandons qu'on ne s'en écarte point en ce moment.

"Qu'on ne suppose pas que dans notre désir de conserver au pape ses possessions temporelles nous soyons indifférents aux intérêts de ses sujets. Nous attachons trop de prix aux bienfaits d'un bon gouvernement pour ne pas souhaiter que la jouissance en soit considérablement augmentée. Nous sommes persuadés que S.S. tient à cœur d'accomplir dans les Etats de l'Eglise les réformes qu'il a commencées, et notre vœu le plus ardent est qu'elles soient bien complètes.

"Nous déplorons les causes qui y ont jusqu'ici mis obstacle ; mais nous pensons qu'il est injuste de rendre le Souverain-Pontife responsable de la mauvaise administration dont il a été accusé. Nous sommes heureux d'en appeler aux actes de S. S. à son avènement à la papauté, ces actes par lesquels elle a prouvé son vif et sincère attachement à la cause de la nationalité et du progrès, bien que ses efforts aient été malheureusement déjoués par les machinations des aventuriers étrangers, qui par la terreur et les intrigues ont travaillé des populations inconstantes et légères, et fait des réformes accomplies déjà par S. S. des instruments pour renverser son trône.

"Dans le désir non équivoque de maintenir intacte l'autorité temporelle du pape, nous soutenons des opinions conformes aux intérêts de l'empire britannique, qui contient tant de millions d'âmes qui révèrent S. S. comme le chef spirituel de l'Eglise, et dont le contentement n'est pas indigne de la sérieuse attention de l'homme d'Etat anglais.

"Nous croyons donc devoir faire connaître franchement ces opinions à Votre Seigneurie, dans l'espoir qu'elles exerceront une juste influence sur la politique du gouvernement de S. M. et qu'elles l'engageront à concourir à un règlement des affaires d'Italie qui, en même temps qu'il donnera la liberté à la nation italienne, garantira l'intégrité, l'indépendance et la neutralité des Etats du Saint Siège."

EXILES HAITIENS A NEW-YORK.—Parmi les passagers du vapeur *Karnak* à son dernier voyage à New-York, se trouvaient le général Ménélas Clément et les lieutenants-colonels Richelieu Saint-Martin, Sidney Prophète et Brenor Prophète, Haïtiens compromis dans la dernière conspiration contre le général Geffrard. Les procès que le gouvernement leur intenta au Cap Haïtien ayant abouti à un verdict d'acquittement, le président les a exilés et ils sont partis de l'île pour se rendre à Paris.

Le général Clément est un homme de 40 ans environ, d'une taille haute, svelte et musculeuse. Le lieutenant colonel Saint Martin a 37 ans ; le lieutenant-colonel Brenor Prophète, 28, et son frère Sidney, 26. Ces deux derniers sont fils du général Prophète, tous les deux d'une taille moyenne et bien prise, au visage rond et plein, à la mine agréable, à la peau aussi noire que l'ébène. Ils sont descendus à l'hôtel de l'*Amérique du Sud*, dans Houston street, et doivent partir pour le Havre à bord du prochain vapeur.

—Le *Journal des Débats* publie sur la dissolution de l'*Association de la Nation armée* l'article suivant :

"Cet incident a produit une certaine émotion dans le parti libéral italien, et nos correspondants ont cru devoir nous en entretenir. Selon ce qu'ils nous écrivent, l'*Association de la Nation armée* était d'abord qu'un des nombreux comités libéraux qui se sont formés dans les Etats du roi de Sardaigne, en vue des prochaines "élections générales." Le général Garibaldi, élu président de ce comité, lui avait donné son nouveau nom. Le général s'étant rendu à Turin, y avait été l'objet de démonstrations publiques auxquelles, leurs légitimes, mais auxquelles s'étaient mêlées quelques manifestations regrettables de la part de certains membres de l'association. Le gouvernement ayant laissé faire et n'ayant pas de [illegible] toute intervention, soit parce qu'il était tenu de se porter aussitôt que possible son respect pour la liberté des élections, soit parce que l'ordre public n'avait été sérieusement troublé nulle part. Cependant le gouvernement ne se dissimulait pas que le titre, l'*Association de la Nation armée*, confiée par les déclarations du comité, "pouvait exciter à l'étranger des défiances et provoquer des interprétations fâcheuses." C'est pourquoi le général Garibaldi, après s'être entendu avec le roi, a déclaré "que la société était dissoute."

"Le général, dans cette circonstance, a donné un nouveau témoignage de sa déférence aux désirs du roi et de son empressement à éviter au gouvernement tout ce qui pourrait lui rendre sa tâche plus difficile. Rien n'est donc plus simple que la dissolution de l'*Association de la Nation armée*, prononcée d'un accord unanime par tous les sociétaires, et si ce fait a quelque importance, c'est d'avoir fait voir une fois de plus que le gouvernement, toujours maître de la situation, se place au-dessus de tous les partis, et sait les retenir, quand il le faut, dans les voies de la légalité. Il continuera à dissiper les funestes alarmes qu'on a voulu répandre sur l'état intérieur du pays, c'est ce qui est ensuite parce qu'il montre le gouvernement toujours rempli de respect pour les libertés constitutionnelles, mais très résolu à supprimer toutes les causes d'agitation et de troubles qui pourraient compromettre l'accord entre lui et le Piémontais et donner aux autres de l'exemple, et sans lequel on ne parviendrait peut-être pas à surmonter les difficultés de l'avenir."

Le *Daily News* demande une entente de plus en plus resserrée de l'Angleterre avec la France, en vue d'assurer aux Italiens le libre choix de leurs gouvernements.

"Notre unique désir, dit ce journal, est d'agir cordialement avec nos voisins, toutes les fois que nous pourrons agir de concert avec eux, et pour rendre ce concert impossible, du suivre chacun notre chemin, sans nous soupçonner les uns les autres. Dans la grande et absorbante question du jour, nous sommes d'accord en principe, et, sans entrer dans les détails, nous pouvons dire : Nous demandons pour le peuple d'Italie le droit qu'on ne peut lui refuser d'être gouverné par qui il lui plait de l'être.

"Que les deux nations conviennent solennellement de défendre toute intervention étrangère de la part des autres puissances, sans condition, comme elles ont répondu la leur. L'Italie n'a pas besoin d'autre assistance, elle fera le reste. Les principales puissances du continent applaudiraient, selon toute apparence, à une semblable déclaration ; mais, pour nous, c'est une considération secondaire. Qu'il y ait ou non un congrès, le sort de l'Italie serait toujours décidé, elle serait virtuellement libre, et le danger d'un renouvellement de la guerre en Italie serait conjuré."

Reprochant au *Times* ses hésitations le *Daily News* montre les avantages d'une politique commune à l'Angleterre et à la France. "Nous n'avons, dit-il, qu'à faire preuve de courage moral."

Puis il jette un coup d'œil sur la situation où les dispositions des diverses puissances de l'Europe pour établir qu'en effet aucune ne serait tentée de s'opposer à la politique qui laisserait aux Italiens pleine liberté de s'arranger entre eux, il s'écrie en terminant : "Ces populations ne nous demandent ni notre or, ni nos armes, elles nous prient seulement de les reconnaître pour nos sœurs cadettes en liberté ! En bonne conscience, pouvons nous et devons nous le leur refuser plus longtemps ?"

UNE FEMME INDIGNEE.—Il y a passablement d'années, dit le *Courrier des Etats-Unis*, que nous n'avions entendu parler de mistress Swisshelm, qui a rédigé, autrefois, le *Saturday Visitor* de Pittsburg et publie aujourd'hui le *Democrat* de Saint Cloud, dans le Minnesota. On se souvient peut-être que notre *consœur* ne pense pas en toute chose comme les autres femmes, et qu'elle a l'habitude de dire hautement tout ce qu'elle pense. Elle vient de donner une nouvelle marque de cette particularité de son caractère, à propos des moqueries—exemptes de malveillance, toutefois—qui avaient accueilli sa nomination de *mesureuse* des poutres et du bois de construction, par la législature minnesotaine. Mme Swisshelm s'est indignée et a déclaré sans ambages qu'elle préférerait "être sciense de long pour gagner son pain et son beurre, que de recevoir la maigre pitance qui suffit à peine à entretenir l'existence de la plupart des femmes." A entendre le *Democrat* de Saint Cloud, le jour n'est pas loin où l'homme cessera d'avoir le monopole de toutes les occupations, de toutes les fonctions rémunératives,—car, s'écrie cette dame indignée, c'est moins le travail que le salaire qu'il tient à accaparer.

"Il s'est déclaré le maître de l'enceinte législative et de la cuisine ; il se carre comme un dindon dans les avenues publiques de la vie et chante comme un coq bantamme sur le foyer domestique. Il administre les marines et mesure du ruban de coton ; il élève des maisons et fait des chapeaux de femme ; il construit des chemins de fer et tisse des rubans ; il vend des actions et des pantoufles de satin, il s'annonce comme fabricant de dynasties et de poupées, de machines à vapeur et de corsets de baleine, de locomotive et d'épingles à cheveux. Rien n'est trop efféminé pour un grand gaillard musculeux, pourvu qu'il soit *peu payé*. Une femme peut abattre des arbres, les couper en bûches ou en menu bois ; elle peut élever des barrières, labourer, faucher, conduire les bœufs, faire enfin tout ce qui se présentera et on le trouvera tout naturel, pourvu qu'elle ne demande pas les mêmes gages que l'homme pour faire ce travail."

Il y a du vrai dans ce que dit Mme Swisshelm, bien qu'elle semble oublier que c'est à des hommes qu'elle doit sa place de mesureuse.

COMMENT LES FILLES ROUGISSENT.—Dans le dernier numéro de la *Gazette Médicale Américaine*, un savant explique de la manière suivante comment les jeunes filles rougissent quand on leur parle de leurs amoureux : "L'esprit communique avec le ganglion central et celui-ci agit par réflexion à travers la cervelle et le long du nerf facial, jusqu'aux nerfs organiques du visage, avec lesquels ses ramifications s'anastomosent." Ainsi donc, lorsqu'une jeune fille ne rougit pas, c'est que son esprit n'est pas en communication avec son ganglion central. Voilà les femmes bien avancées.

UN MARI POUR UN AUTRE.—Une jeune Allemande, de Plaster Bed (Ohio), devait se marier au commencement de janvier avec un de ses compatriotes. Ce dernier, dans la matinée de ce qu'on appelle le plus beau jour de la vie, s'était rendu à Port Clinton pour y chercher des papiers qui lui manquaient, laissant sa fiancée devant sa glace, ajustant les plis de sa robe et ceignant sur son front la couronne de fleurs d'oranger.

Mais le futur avait un rival, un rival qui ne reculait devant rien, et qui sut profiter de l'absence de celui qu'on avait lui préférer. Il envoya quelques-uns de ses amis dévoués à la maison nuptiale pour faire prévenir la jeune fille que son fiancé n'ayant pu se procurer de suite les papiers dont il avait besoin, l'attendait à Port Clinton, où il désirait que la cérémonie eût lieu dans la soirée.

La confiante Allemande crut aisément à ces paroles. Une voiture l'attendait à la porte, elle y monta et fut conduite à l'hôtel, dans le village voisin. Sur ces entrefaites, celui qu'elle croyait y rejoindre, galopait sur la route de Plaster Bed.

Les compères la firent dîner, et bien dîner. On prodigua les vins du Rhin pendant le repas, et au dessert de nombreux bouchons de Champagne sautèrent au plafond.—"Il viendra bientôt," répondait-on à toutes les demandes de la demoiselle, à qui l'on continuait à verser force rasades. Quand enfin on l'entendit balbutier, quand on vit ses yeux devenir troubles, on fit entrer le rival, accompagné d'un fonctionnaire public, et le mariage eut lieu dans toutes les formes prescrites par la loi.

La malheureuse victime de l'odieux guet-à-pens que nous venons de narrer, s'est enfuie, dès le lendemain, loin de l'époux qui s'était si indignement imposé à elle. Elle demande aujourd'hui un divorce que la justice ne peut manquer de lui accorder.

*Mariés*, par l'hon. juge Ernest Morel, samedi, 4 février, M. VINCENT LELEUX, à Mlle ADOLPHINE FETTEL, tous deux de France.

Mariés, 7 février, M. PAUL VIEL, à Mlle MARIE-LOUISE CHAUVELOT, tous deux de France.


### A vendre pour cause de départ.

UNE BOULANGERIE bien achalandée, connue sous le nom de Boulangerie G.-Carrere, située No 264 rue Tchoupitoulas, un îlet au-dessus du marché Ste-Marie. On y pourra voir tous les jours de 12 à 12 hbls. de farine en pain dans un [illegible]. Pour plus amples informations s'adresser sur les lieux.

TEMOIGNAGES AMERICAINS.

*Extrait du Pittsburgh United Presbyterian.*

Nous avons fait l'essai de l'Amer de Hostetter pour la dyspepsie. Nous pouvons en parler favorablement, et n'hésitons pas à le recommander à ceux qui souffrent du même mal.

*Extrait du Pittsburgh Post, du 21 août 1858.*

AMER DE HOSTETTER.—Cet Amer est justement célèbre aux Etats-Unis ; c'est un remède souverain pour les maux d'estomac. Le fait que MM. Hostetter & Smith en expédient une immense quantité pour toutes les parties du pays, en est une preuve convaincante.

*Extrait du Pittsburgh Gazette du 13 août 1858.*

L'expérience donne des connaissances, et quiconque nous n'ayons pas occupés jusqu'ici de préparations, nous devons dire que l'Amer de Hostetter a guéri de la dyspepsie un très grand nombre.

*Arrêtez cette affreuse toux.*

Combien il est douloureux d'entendre, en passant dans la rue, la toux bruyante de quelqu'un ! Notre premier sentiment est de plaindre le malade et notre réflexion suivante qu'il n'ignore pas l'efficacité du

*Sirop de cerises sauvages et de goudron, du Dr Davis.*

Est-il quelque chose qui puisse être soulagé immédiatement ? Est-ce que la cerise peut plus le soulager que la toux la science le remède souverain ? Compagnon du voyage, demandez sans retard le

*Sirop de cerises et de goudron.*

Avec lui, passent des cruelles de la consomption et des bronchites. Les membres vous emprisonnés s'en débarrassent. Rappelez-vous le *Sirop de cerises sauvages et de goudron de Davis.*

A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Agents généraux, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

*Pour conserver et embellir les cheveux.*

La seule préparation qui fortifie et embellisse les cheveux, c'est le *Cocin de Phalon & Son*. Nous le recommandons à tout le monde. Les MM. PHALON ont des centaines de lettres de gens qui ont employé le Cocin et en reçoivent journellement de tous les points du pays. La réputation des MM. Phalon est d'ailleurs une garantie suffisante.

A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres ; G. N. Morrison & Co, E. B. Wheelock, Woodman & Hebert, C. H. Slocomb & Co.

*Pas de guérison, pas de paiement.*

*Composé Chimique du Dr. Stephens pour les fièvres et frissons.*

Tout remède présenté au public, après que la Faculté l'approuve, doit être considéré comme bon. Ce composé a l'approbation de tous les médecins, et pour prouver sa supériorité nous publions la lettre suivante du Dr. S. D. Pitre, en priant le public de la lire.

De Soto, Mo., 6 novembre 1858.

M. William Y. Blow, à St-Louis, Mo.

Mon cher monsieur—Permettez-moi de vous dire que j'ai une entière confiance dans le composé du Dr. Thos. L. Stephens pour la fièvre et frisson. Je m'en sers et en ai beaucoup vendu depuis un an. Chaque bouteille a opéré une guérison quand on a suivi la prescription. Je l'ai crois un remède souverain ; je ne pourrais pas en dire autant.

Les témoignages de ce genre n'ont pas besoin de commentaires.

A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & CO, Agents généraux, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

AVEZ-VOUS LA DYSPEPSIE ? Ayez recours aux *Pilules toniques de Wilson* qui vous soulageront sur le champ. L'effet en est tout particulier. C'est un préservatif contre les maladies. Elles guérissent les maux de tête, la constipation et une foule d'autres maladies. Voyez le "Guide to Health." A vendre par B. L. FAHNESTOCK & CO., droguistes en gros, 60 Wood street, Pittsburgh. A vendre, à la Nlle-Orléans en gros et en détail, par J. WRIGHT & CO, Agents généraux, Nos 21 et 151 rue de Chartres.

GARE AUX IMITATIONS. — LE MAL DE GORGE, LA TOUX, LA CONSOMPTION, et toutes les maladies des voies respiratoires.

Les pilules indiennes végétales de Wright.

Est un excellent remède contre ces maladies ; elles chassent les humeurs du corps facilement et naturellement. Toute la vie de ces pilules prises une ou deux fois par jour en mettant au lit vous épargne un bien plus grand nombre de souffrances. Ces pilules purifieront le sang, et vous éloigneront une foule de maladies. A vendre, à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & CO, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

Sociedad Española de Beneficencia Mutua.

ASAMBLEA GENERAL EXTRAORDINARIA.

Los miembros que la componen se reunirán el Viernes 10 del corriente, á las 6 de la tarde, en la Salle de la Perle la Union, calle Rampart entre San Philippe y Dumaine, à petición de varios socios y arreglado à la constitución del artículo 3o. sección 10 de nuestra sociedad. De orden del Señor Presidente. C. DE MONASTERIO, Secretario.

LOGE LA FAYETTE No 12.

LA Resp. :. L :. La Fayette No 12, travaillant sous la juridiction du Sup. Cons. pour l'Etat de la Louisiane se réunira CE SOIR, dans le local de l'Etoile Polaire No 1 à 7 heures précises, à l'effet d'initier plus. prof. Tous les frères de cet Or. sont invités à se joindre à la dite réunion et les MM. de la Loge sont priés d'être ponctuels. Par ordre du V. : ERNEST MOREL, V :. M :.

Salle de Billard de l'Hotel St-Louis.

LE soussigné annonce aux amateurs de billard et au public qu'il a installé, à grands frais, le susdit salon et y a mis huit MAGNIFIQUES BILLARDS NEUFS EN BOIS DE CHENES, l'ouverture aura lieu ce matin. Ces billards sortent tous de la célèbre manufacture de Brunswick & Bro, à Cincinnati. Les tables en sont de marbre d'Italie de première qualité et les bandes du dernier genre. Le propriétaire appelle avec confiance l'attention du public sur ces bandes car elles ont été essayées par un grand nombre des joueurs les plus célèbres qui les ont déclarées supérieures à toutes les autres. Le succès qu'elles ont eu dans les salles de billard St-Charles et Marble Hall est une garantie suffisante de leur qualité. N. B. Il a constamment et offre en vente des billards et des garnitures dont on peut voir des spécimens dans ces salles des Hôtels St-Louis, St-Charles, et du Marble Hall. A. W. MERRIAM, Propriétaire.

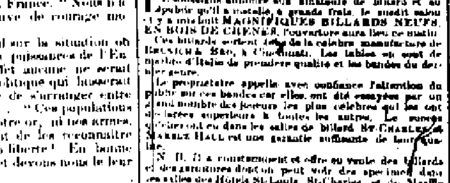

# PIANOS !!

Les soussignés invitent respectueusement le public à venir visiter leur

Magnifique assortiment de PIANOS. GRANDS PIANOS DE CONCERT, PIANOS DEMI QUEUE, OBLIQUES, PICOLOS.

Ces instruments sont garantis sous tous les rapports et seront vendus à des prix exceptionnels. SOURDES & CHASSAIGNAC, 70, rue de Chartres.

Plantes à fleurs et à fruits. *Horticulteur français, rue de Chartres No 15, entre Ste-Anne et Madison.* M. MAGNE, Horticulteur français, d'Angers, membre de plusieurs sociétés, a l'honneur d'annoncer aux dames et aux messieurs de la Nlle-Orléans qu'il est arrivé dernièrement de France avec une magnifique collection de plantes à fleurs et à fruits, telles que Camelias, Magnolia Rhododendrum, Paonia, jasmins, rosiers greffés et non greffés des plus belles variétés connues, arbres fruitiers de toute espèce, Dahlia, Amarilis, oignons à fleurs de toute espèce, graines de fleur et graines de jardinage, renoncules, anémones ; le tout à des prix très modérés. Pois Impériaux, nouveaux, d'une grosseur prodigieuse et d'un goût délicieux ; un magnifique assortiment de jacinthes, de Hollande, tulipes et jonquilles, reçu par le dernier steamer. Ces articles sont garantis de choix et pour ce qu'ils sont vendus. L'emballage se fait avec soin et gratis. *Rue de Chartres, ci-devant Condé, No 15, Maison Pontalba.*

VACCIN DENTAIRE, récemment importé de France. INOCULATION, sans douleur, d'un vaccin, guérissant pour toujours les maux de dents et prévenant pour la vie cette maladie chez les personnes qui n'en sont pas encore atteintes. Drs BEAUREGARD & ROUAY, Chirurgiens Dentistes, 162, rue Royale.

ANCIENNE MAISON P. DELIROIX. Grand choix nouveau de PAPIERS PEINTS, Bordures, Ciels de lits, Devant de cheminées, Décors, &c. &c. A vendre par HENRY HABERT, 100, rue de Chartres, entre Conti et St-Louis. *Entreprend la pose du papier.*

CIGARES FINS DE LA HAVANE. LES soussignés ont reçu par des arrivages, ont en magasin et offrent de vendre aux plus bas prix du marché, 1,000,000 de cigares de choix, comprenant les célèbres marques suivantes, Partagas, Cabañas, Prince de Galles, Intimidad, Figaro, Cabargas, Designs, Toreno, Lagunidad, Sol, Washington, Meridianas, Nicotiana, Cazbe, etc. Nous recevrons régulièrement de ces marques. GUMA & MASICH, No 39, rue Tchoupitoulas.

SUCRE DE LA HAVANE. 100 caisses sucre de la Havane, qualité de choix, reçu ne par le brick Ernest et à vendre par GUMA & MASICH, No 39, rue Tchoupitoulas.

BANQUE DE LA LOUISIANE. Nlle-Orléans, 6 février 1860. LUNDI, 23 du mois dernier, à une assemblée des actionnaires, dans le local de la Banque, ont été élus Directeurs de cette Institution pour l'année : L. F. Génerès, Jno. Montgomery, H. S. Buckner, Edwd. Chapman, C. Roselius, Henry Shepherd, John Thornhill, Felix Labatut, Ambroise Lanfear, Edward Shift, Aug. Montgomery, C. H. Slocomb, E. M. Davis. Et, aujourd'hui, à une assemblée des Directeurs, M. E. M. Davis a été dûment élu Président. EDWD. CHAPMAN, Caissier pro tem.

AVIS. LE public est respectueusement informé que toutes les licences sur les professions et métiers, sur les charrettes, dreys, cabs, coches, voitures (publiques et particulières) wagons, trucks et tous autres véhicules, seront collectées, avec frais, par l'Avocat de la ville, si le montant n'en est pas versé le mois (février) dans le Trésor de la ville. ADAM GIFFEN, Trésorier.

Vêtements d'hiver !! Grand assortiment de Marchandises d'hiver. DUGUY, SAULET & CO, 36, RUE DE CHARTRES. NOUS venons de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord, un grand assortiment complet de vêtements d'hiver POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS, que nous offrons à vendre à de très bas prix. Nous invitons respectueusement nos amis et le public en général à venir examiner nos marchandises avant de faire ailleurs leurs emplettes. DUGUY, SAULET & CO, 36, rue de Chartres, entre Douane et Bienville.

BEURRE—10 fréquins Goshen de choix, en débarquement du navire [illegible]. CUCULLU & JULIAN.

GRAND CHEMIN DE FER de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord ! AVIS IMPORTANT AUX VOYAGEURS. TEMPS ET PRIX REDUITS. Le chemin de fer Central du Mississipi est terminé ! Et la Compagnie a le plaisir d'annoncer qu'on peut se rendre au moins de temps et à meilleur marché Au Nord, à l'Est et à l'Ouest ! Les convois journaliers partent du dépôt du grand chemin de fer de la Nlle Orléans, de Jackson et du Nord, à l'encoignure des rues Calliope et Magnolia, comme suit : Convoi de la Malle, 7.30 A. M. Convoi exprès, 6 P. M. Et se relient, à Canton, avec les convois du chemin de fer Mississipi Central.

PRIX pour les endroits suivants :

| | | |
|---|---|---|
| NEW-YORK, avec le choix de 14 Routes | | $48 00 |
| PHILADELPHIE, | 8 Routes | 45 00 |
| BALTIMORE, | 4 Routes | 43 50 |
| WASHINGTON, | 4 Routes | 42 50 |
| LOUISVILLE, | 9 Routes | 29 00 |
| Cincinnati | | 30 00 |
| Chicago | | 30 00 |
| Cleveland | | 37 50 |
| Detroit | | 37 50 |
| Buffalo | | 42 00 |
| Niagara Falls | | 42 00 |
| Cairo | | 20 60 |
| Indianapolis | | 38 50 |
| Dayton | | 31 75 |
| Toledo | | 37 40 |
| Dunkirk | | 40 90 |
| Albany | | 48 00 |
| Boston | | 51 00 |
| Montreal | | 50 00 |
| Quebec | | 53 00 |
| Columbus | | 33 25 |
| Pittsburg | | 33 50 |
| Vicksburg | | 9 25 |
| Grand Junction | | 15 00 |
| Memphis | | 16 25 |
| Jackson, Tenn | | 16 75 |
| Huntsville, Ala | | 22 50 |
| Decatur | | 20 50 |
| Chattanooga | | 24 00 |
| Knoxville | | 28 50 |
| Lynchburg | | 39 00 |
| Bristol | | 34 00 |
| Petersburg | | 40 50 |
| Norfolk | | 42 50 |
| Richmond | | 39 50 |
| Atlanta | | 27 00 |
| Augusta | | 30 50 |
| Macon | | 29 00 |
| Charleston | | 35 75 |
| Columbia | | 35 75 |
| Savannah | | 35 00 |

Et à tous les autres points importants. Pour plus de renseignements, s'adresser au bureau général des tickets, No 66, rue St-Charles, M. P. WHEELER, Agent. Les personnes qui se rendent en ville et ont des relations sur des stations sur le chemin, peuvent se procurer des tickets, à une réduction, au bureau, rue St-Charles. C. P. OAKLEY, Agent général des tickets. BANTLEY D. HASKELL, Ingénieur en chef et Surintendant général.

Ligne d'omnibus de Wilbur. Les voitures et wagons à bagages de LA LIGNE D'OMNIBUS DE WILBUR, passeront prendre les voyageurs à tous les hôtels ou dans toutes les parties de la ville, sur ordres laissés au bureau du N.O. J. & G. N. R. R., rue St Charles. I. L. WILBUR.

NEW YORK. Hotel de l'Amérique du Sud, 567, Houston Street, près Broadway, 567 (AUTREFOIS 63 WALKER STREET). M. LAURENT SENS, des hautes Pyrénées (Tarbes), ayant demeuré longtemps à la Nlle-Orléans et a laissé de nombreux amis, tient à New-York, au centre des affaires, un hôtel qui se recommande aux voyageurs par la bonté de la table, le confort des appartements et l'exactitude du service. Ce restaurant est attaché à l'hôtel. MM. les voyageurs peuvent s'y faire servir à toute heure.

Machine à chocolat à louer. A LOUER de suite, différents accessoires et une MACHINE A CHOCOLAT mue par un manège. S'adresser, pour en traiter, rue Chartier, No 35.

DEMANDE D'ESCLAVES. ON demande à acheter plusieurs esclaves depuis l'âge de dix jusqu'à trente cinq ans, et qui soient bien garantis. S'adresser rue de la Douane, au 120, chez Derry, courtier.

Nouvelles Chansons Maçonniques, Par le F.: G.: A.: MONTMAIN. EN VENTE Chez Vve Hébert & Cie, 149, rue de Chartres. Prix : 25 Cents.

EN magasin et à vendre par les soussignés : 33 barriques vin rouge pour familles ; 46 barriques vin Bagasse ; 16 caisses vin rouge, St-Julien, Ch. Belair, Ch. Margaux, Ch. Larose, Latour &c. ; 40 caisses fruits au jus assortis ; 60 do fruits à l'eau-de-vie assortis ; 25 do prunes et abricots à l'eau-de-vie ; 15 do cassis du Mont-d'Or et aux verts ; 25 do vermouth de Noilly, Prat & Co ; 400 paniers huile Plagniol (de 24 et 12 onces) ; 170 caisses olive aux anchois, câpres et variantes ; 300 do marons ; 100 Damejeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons ; 100 caisses bouteille à Madère, Porto &c. A vendre par PAUL JUGE & FASSY, 27 rue St-Louis.

GRAINES D'AVOINE de l'île du prince Edward—2000 boisseaux actuellement en débarquement du navire Missouri, et à vendre en lots à la convenance des acheteurs. F. A. GONZALES, No 11, Front Levée, près Bienville.

BŒUF DE VACHES (corn beef) pour planteurs—100 barils de prix frais en magasin et à vendre par F. A. GONZALES, No 11, Front Levée, près Bienville.

BLE, seigle, galettes de graines de lin, riz et son, à vendre par F. A. GONZALES, No 11 Front Levée.

A recevoir par les soussignés : 100 barriques vin vieux de divers crus ; 100 do de vin ordinaire. Vins en caisse. De Lagrange Médoc, 7 ans de bouteille ; Du Grand Puy à Pauillac, 3 ans de bouteille ; De Saint Emilion, 7 ans de bouteille ; De Bijoux à Canteloup, 2 ans de bouteille ; De Sauterne vieux, 2 ans de bouteille ; Du Barsac vieux, 4 ans de bouteille ; De Pouzerne vieux, 2 ans de bouteille ; De la Côte Rotie de 4 ans de bouteille. Vins de Champagne. Du Duc de Montebello, expédié par lui-même aux soussignés. De Charles Heidsieck, à Reims. Absinthes suisses et rognac de Saint Onge. Chez LAFFITTE & DUFFARGE, Rue Royale au 128, entre Toulouse et Saint Pierre.

DIVERS—En débarquement du navire Regulus : Cognac, 20 ¼ Otard Dupuy & Co ; Vin Rouge, 6 barriques St-Emilion vieux ; Vin blanc, 20 barils Sauterne supérieur ; Sardines, 100 caisses ¼ boîtes Roudereau ; Vin rouge, 50 barriques ordinaire ; do 15 do Leoville & Co ; Prunes, 100 caisses en paniers, 1 doux chaque. A vendre par S. D. GRATIAA & CO, No 50, rue de la Douane.

No 109 St-Charles, près Poydras. A LA VILLE DE PARIS. Plantes importées par les derniers arrivages d'Europe. J. CHALVIN, Fleuriste et pépiniériste à Paris, successeur à Nice (Italie), a l'honneur d'informer MM. les amateurs, et les dames particulièrement, qu'il vient d'arriver à la Nouvelle-Orléans avec un grand et riche assortiment de plantes à fleurs et à fruit de toutes les espèces qu'il est possible de désirer, ainsi que des oignons à fleurs tels que dahlia, amarilis, tulipes, jacinthe de Hollande, et un grand assortiment de graines de fleurs et potagères—300 variétés de rosiers nouveaux ; graines de fraisier, des 4 saisons, qui donne du fruit toute l'année, d'une grosseur prodigieuse, goût délicieux. Le tout aux prix les plus modérés, il se charge de l'emballage pour la campagne et pour l'intérieur des États. Les catalogues sont délivrés gratis au No 109 St-Charles, près Poydras.

A VENDRE. UNE FABRIQUE DE BISULPHITE, de chaux, dont les Cylindres producteurs sont construits par d'immenses réfrigérants en plomb. Le moteur est une machine verticale de six chevaux vapeur, en bon ordre. Bouilloire extérieure—14 pieds de long, cylindre. Aussi, matériel d'exploitation tel que soufre, barils, etc. La machine et l'appareil peuvent être déplacés et transportés facilement. S'adresser à M. F. F. Henriques plantation, coin Rampart et St-Louis. On peut voir une fabrique en pleine fonctionnant à St-Jacques sous la direction de M. E. Daboval.

POMMES DE TERRE—300 barils Pink eyes du Nord, en débarquement du navire Sultana. Fèves : 50 barils fèves rouges de Gallipolis, en magasin. Fèves : 75 barils petites fèves et fèves moyennes, en débarquement du bateau à vapeur Fanny Bullitt. Pommes : 50 caisses pommes de choix en bon état pour être expédiées. Beurre de Goshen : 19 fréquins beurre de choix, en débarquement du navire Toulon, et à vendre par CUCULLU & JULIAN, No 30, (ci-devant 11) rue Poydras.

AMANDES—500 oules et 200 paniers amandes à la dame, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 18 Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

CIGARES DE LA HAVANE—400,000 cigares, en débarquement et en magasin, comprenant un assortiment de Londres, Media Regalias et Millares, des marques Intimidad, Washington, Prusbas, Factus, Cometa et plusieurs autres, à vendre par E. TROISGROS, 18 Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

CONFITURES DE LA HAVANE—30 caisses pâtes et gelée de Goyave, en boîtes de ¼, ½ et 2 livres, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 16 Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

MIEL blanc nouveau de la Havane, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 18 Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

CAFE—100 balles café prime du Mexique, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 18 Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

INDIGO—20 surons Indigo prime de Guatemala et de Caracas, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 18 Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

SUCRE DE LA HAVANE—Sucre blanc, sucre jaune et sucre brut, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 18 Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

TABAC—250 balles tabac de la Havane et du Mexique pour capes et tripes, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 18 Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

PORC—300 barils mess, prime et rétue, à vendre par GALLOSO & PASCAL, 57 et 58, Vieille Levée.

BŒUF—100 barils mess pour familles, 100 do. A vendre par GALLOSO & PASCAL, 57 et 58, Vieille Levée.

JAMBONS—50 tierçons jambons du Duffield, en sucre, 30 do de Lewis Staggs do. A vendre par GALLOSO & PASCAL, 57 et 58, Vieille Levée.

VIANDE salée—40,000 livres, pour au grenier, à vendre par GALLOSO & PASCAL, 57 et 58, Vieille Levée.

GRAISSE—86 barils et tierçons feuilles prime, 100 barillets do. A vendre par GALLOSO & PASCAL, 57 et 58, Vieille Levée.

WHISKY—100 barils whisky rectifié, à vendre par GALLOSO & PASCAL, 57 et 58, Vieille Levée.

FARINE—800 barils, extra superfine et fine. A vendre par GALLOSO & PASCAL, 57 et 58 Vieille Levée.

MORUE &c—300 barils gros maquereaux Nos 3 et de rivage ; 100 barils maquereaux de rivage, Nos 1, 2 et 3 ; 100 barillets do Nos 1 et 2 ; 20 tambours morue, 30 do ; 400 caisses do, en magasin et attendus. A vendre par GALLOSO & PASCAL, 57 et 58, Vieille Levée.

POUDRE A CANON : 500 colis assortis de L'Orange Powder Company, à vendre par W. F. VREDENBURGH & CO.

QUININE—1800 onces à vendre par W. F. VREDENBURGH & CO.

HUILE DE LIN—2000 gallons Huile vierge, à vendre par W. F. VREDENBURGH & CO.

INDIGO—25 surons Indigo de Caracas, à vendre par W. F. VREDENBURGH & CO.

RHUM—5 ponchons vrai Rhum de Jamaïque, et 10 demi-ponchons Imitation, à vendre par W. F. VREDENBURGH & CO.

SARDINES—300 caisses de demi et quart de boîtes, à vendre par W. F. VREDENBURGH & CO., No 98 rue de la Vieille-Levée.

SARDINES à l'huile—15 caisses de 500 (¼ boîtes sardines de Cochin & Martin) ; 20 caisses de 100 ½ boîtes sardines Cochin & Martin ; 40 do de 200 ¼ do. En débarquement du navire Emilie, arrivé de Bordeaux, à vendre par S. PLASSAN, No 60, Vieille Levée.

JAMBONS—75 tierçons jambons de Duffield et Lewis Staag, à vendre par JACOB & DUBOUMIER, encoignure Conti et Vieille Levée.

A VENDRE, EN DOUANE—75 sacs cacao de Guayaquil de la meilleure qualité, à vendre par S. DE VISSER & CO, No 74, rue des Magasins.

ATTENTION. VENTE A CREDIT. Toiles d'Irlande, jaconats, galeries en couleur, &c. Nous appelons l'attention des acheteurs sur la vente de toileries, jaconats, soieries etc. qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures du matin, au magasin d'encan de Blache & Lesmont, No 60, rue de Chartres. Conditions à la vente.

L'attention des propriétaires de grocerie et des marchands de cigares d'Allemagne est appelée sur la vente, par colis, ce matin, par D. E. Morphy, encanteur. Voir les catalogues.

Vincent & Co vendent, sans réserve, des marchandises sèches étrangères et du pays, ce matin à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 20, rue de la Douane. L'attention des acheteurs de la ville et de la campagne est appelée sur cette vente.

Colonie d'Eureka. AVIS est donné à tous les acquéreurs de terres à la COLONIE D'EUREKA (OZULUAMA, TAMPICO), que les copropriétaires de la ferme de la confrérie, (Hacienda de Cofradia) par acte du 25 août dernier, ont ratifié les engagements qu'ils avaient pris envers les émigrants à la dite colonie d'Eureka. Les propriétaires de titres, de même que ceux qui voudront aller s'établir à cette colonie, pourront se procurer des copies de ce nouvel acte, à la grocerie située encoignure Bagatelle et Urquhart, et pour leur transport au dit lieu, ils sont avertis que MM. Guldenhaupt et Lessarts, rue du Camp, No 75, mettront à leur disposition des bâtiments propres au transport des familles, aux conditions les plus libérales pour le fret et le passage. Nlle-Orléans, 2 février 1860.

A VENDRE—L'habitation Oakland située dans le Achenal de la Fausse Rivière, Paroisse de la Pointe-Coupée, contenant 1200 acres dont 600 sont en culture et susceptibles de produire 450 balles de coton. Ensemble, 73 nègres parmi lesquels il y a 15 travailleurs dont trois sont des artisans de prix. Toutes les parties de la terre sont haussées, à l'abri des inondations et l'on pourrait en faire, à peu de frais, une magnifique habitation sucrière. Si Mo laurents. Les conditions sont très avantageuses. S'adresser à McCerren, Landry & Co, encanteurs et agents pour la vente de terres.

Dissolution de Société. PAR suite du décès de M. Jean Baptiste Plauché, la Société de commerce établie en cette ville sous la raison de J. B. Plauché & Cie, et composée du dit sieur J. B. Plauché et de ses fils Jean Baptiste Plauché, junior, et Barthelemy Ovide Plauché, est dissoute depuis le 2 janvier dernier et la liquidation en sera faite par les soussignés. Nouvelle-Orléans, le 1er février 1860. J. B. PLAUCHE, Jr. B. O. PLAUCHE.

Avis de Société. LES soussignés ont formé une société de commerce sous la raison de J. B. Plauché & Cie, qui continuera le même genre d'affaires que la maison dont la dissolution est ci-dessus mentionnée. Nouvelle-Orléans, le 1er février 1860. J. B. PLAUCHE, Jr. B. O. PLAUCHE.

31 janvier 1860. LA maison ALFRED St-MARC & Co, est dissoute à partir du 31 décembre 1859. Alfred St-Marc reste seul chargé de la liquidation des affaires. ALFRED ST-MARC, ERNEST ST-MARC.

31 janvier 1860. ALFRED ST-MARC prend la suite des affaires, rue de Chartres, No 55 (ancien 61) au premier. ALFRED ST-MARC.

ERNEST ST-MARC s'associe avec son père U. C. ST-MARC, et prend la suite des affaires de la maison Alfred St-Marc & Co à SAN ANTONIO, Texas. ERNEST ST-MARC, ST-MARC, père.

Nouvelle-Orléans, 31 janvier 1860. PAR consentement mutuel et en raison du prochain départ pour l'Europe de M. Ducatel, jr. la Société qui existait entre M. Olympe et M. O. Ducatel, jr., est dissoute à partir de ce jour. Mme Olympe continuera seule à son nom, les affaires de la liquidation. OLYMPE BOSSE, GERMAIN DUCATEL, Jr.

A PARTIR du 29 janvier 1860, la société H. VINCHON & Co, formée pour l'exploitation de l'établissement connu sous le nom de Restaurant des Amis, rue St-Philippe, est dissoute d'un commun accord. Le sieur Philippe Forget reste seul possesseur de l'établissement, et garde seul la suite des affaires ; il sollicite de la part du public et de ses amis leur patronage.

AVIS. LA société existant en cette ville sous la raison de NUMA LACOSTE & Co, a été dissoute d'un commun accord, suivant acte par-devant Amédée Ducatel, notaire public, le 24 janvier 1860. NUMA LACOSTE, CAMILLE LACOSTE, L. E. DELUZAIN.

LE soussigné reste seul chargé de la liquidation de la maison Numa Lacoste & Co, et continuera le même genre d'affaires à leur ancien local, rue Royale No 119. L. E. DELUZAIN.

Avis de Société. LES soussignés ont formé aujourd'hui une société sous la raison de CUCULLU & JULIAN, pour faire le commerce des produits du Nord et de l'Ouest, comme successeur de A. Chapard & Co. G. CUCULLU, A. O. JULIAN. Nlle-Orléans, 1er février 1860.

Les planteurs et les fabricants de coton sont informés que nous avons actuellement en magasin et en débarquement une fourniture de notre MOULIN (Engin) A COTON, perfectionné, et que nous sommes encore prêts à remplir leurs commandes. La grande demande de ces moulins nous a empêché d'en garder un stock en ville, et des centaines de nos clients n'ont pu se procurer de ces moulins. Ayant augmenté nos facilités de manufacture, nous espérons pouvoir, dorénavant, éviter des désappointements à nos amis. Nous invitons les planteurs qui auront besoin de moulins, à s'adresser aussitôt que possible. Ayant considérablement augmenté nos moyens de production, nous pouvons nous engager à garantir nos moulins. La réputation de nos moulins est bien établie par l'appui de certains planteurs, que nous ne croyons pas nécessaire de donner des détails pour prouver leur supériorité. On sait bien que chaque planteur désire une machine qui procure le prix le plus élevé du marché. Toutes les demandes doivent être adressées à notre agent, W. L. CUSHING, à la Nouvelle-Orléans. Le prix de nos moulins est de QUATRE PIASTRES PAR SCIE. BATES, HYDE & Co. Dépôt : No 57, rue St-Charles, Nouvelle-Orléans.

La Mode Illustrée. Nouveau JOURNAL de famille. CONTENANT.—Les dessins de mode les plus élégants et des modèles de travaux d'aiguille &c., &c., Beaux-arts, Musique nouvelle—Chronique littéraire, &c. Il paraît un numéro par semaine. Huit pages de texte avec gravures format de FILLE'S TRATION, donnant par an plus de 2000 dessins de toilette, patrons, tapisseries, crochets, gravures de modes, &c. &c. Et de 10 à 12 suppléments de patrons de broderies, de lingerie, &c. On s'abonne chez Vve HEBERT & Cie, Agents pour la Nlle-Orléans, la Louisiane, &c. Prix de l'abonnement par la poste : Pour l'année. Le premier numéro est arrivé.

CHOCOLAT A LA CREME. CHOCOLAT à la crème praliné, et aux pistaches, à vendre à $1 la livre. Ce chocolat est garanti de la célèbre fabrique de Masson de Paris. LION & PINSARD, 54 et 56, rue Royale, coin Bienville.

EN débarquement du navire Regulus de Bordeaux : 20 barriques vin rouge St-Estèphe Médoc ; 20 barriques vin rouge supérieur ; 10 do vin blanc Haut Sauternes, 8 barils de do ; 40 paniers bouteilles vides ; 1 bouteille bouchons extra-fins. A vendre par B. TALAMON, 147, rue Bienville.

ENTREPOT DE TAPIS, RUE DE CHARTRES, NO 19. LES soussignés ont reçu dernièrement, et ont en magasin : 200 rouleaux de nattes ⁴⁄₄, ⁵⁄₄ et ⁶⁄₄, blanches, à carreaux et de fantaisie. Un grand assortiment de toute espèce de tapis ; Toiles cirées de toutes largeurs et qualités ; Abat-jour, couvertures de tables et de pianos ; Toile et draps pour dessus de table ; Paillassons de cacao, devant de cheminée, &c. Nous offrons tous ces articles aux plus bas prix du marché. A. BROUSSEAU & CO.

Dissolution de Société. LA Société existant jusqu'à ce jour entre les soussignés, est dissoute aujourd'hui d'un commun accord. Julian Neville liquidera les affaires de la Société. JULIAN NEVILLE, R. W. MONTGOMERY. Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1860. J'ai l'honneur d'annoncer à mes amis et au public en général que je continuerai les affaires d'encant et de courtage de propriétés foncières, au même bout, et pour propre compte. JULIAN NEVILLE.

AVIS. LA société existant jusqu'à ce jour, entre les soussignés, sous la raison COLLINS & NOONAN, est dissoute aujourd'hui d'un commun accord. CHS. C. COLLINS, CORNELIUS NOONAN. Nlle-Orléans, 20 janvier 1860.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une société et continueront les affaires de grocerie, en gros et en détail, de l'ancienne maison Collins & Noonan, sous la raison COLLINS, CARRIERE & Co. Ils ont assumé toutes les responsabilités de l'ancienne maison Collins & Noonan. CHS. C. COLLINS, O. CARRIERE, GEO. D. LOGAN. Nlle-Orléans, 20 janvier 1860.

Demande de domestiques. ON désire prendre à loyer deux domestiques—Une excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse et une domestique de maison. On donnera de bons gages. S'adresser au No 263 rue Royale.

CHAUDIERES ANGLAISES A SUCRE. —PAR BATTU ET FONDU— De la manufacture de MM. R. & J. Rankin, Liverpool. LE soussigné, seul agent à la Nouvelle-Orléans pour la vente de ces célèbres chaudières a constamment en magasin un grand et complet assortiment de chaudières en fer battu et en fer fondu qu'il offre en vente. JUAN Y DE EGANA, 47 rue Bienville.

GANTS JOUVIN & Cie. MEDAILLE D'OR. Gants Jouvin & Cie, à 75 cts la paire. REÇU par la voie de New-York—600 douzaines de gants de la véritable fabrique Jouvin & Cie, médaille d'or, Paris. Gants non glacés, pour dames, à 75 cts la paire ; gants non glacés, pour hommes, à $1 la paire. Ces gants, appelés GANTS DE SUEDE, ont été fabriqués exprès pour notre maison par la célèbre fabrique Jouvin & Cie, médaille d'or, Paris. Reçu aussi 600 douzaines gants glacés de la même fabrique ; 300 do do do pour dames ; 300 do do do pour hommes. Gants de couleurs, paille, blanc, noir. En vente chez LION & PINSARD, 54 et 56, rue Royale, encoignure Bienville.

EN DEBARQUEMENT du navire Abby Blanchard, de Bordeaux : 40 barriques vin rouge pour familles, à vendre par E. DECHAMPS, 21 St Louis.

EN DEBARQUEMENT du navire Alma, de Bordeaux : 25 caisses fruits au jus, grandes bouteilles, 10 do do ½ do ; 20 do liqueurs assorties ; 4 do de 25 paniers anisette extra ; 40 barriques de vin pour familles, à vendre par E. DECHAMPS, 21 St Louis.

A VENDRE en débarquement du navire Athens, venant de Bordeaux : 40 barriques vin rouge bon ordinaire ; 800 caisses do do do ; 100 do vin blanc. PREAU & COUTURIE, 31 et 33, rue Gravier.

POELES EN FAIENCE—A vendre quatre de ces poêles élégants ornés de cuivre avec dessus de marbre. JUSTIN CASSERGUE & Co, Successeurs de B. Nantes & Co, No 25, rue Condé.

EN débarquement du navire Abby Blanchard, de Bordeaux : 40 barriques vin rouge Château de Malvinade ; 20 do do St Julien. A vendre par J. N. CURIEN, 29, rue Toulouse.

C. DUHAMEL, Rue de Chartres, No 46, RAPPELLE aux personnes qui tiennent à conserver leurs vues qu'il a en magasin le plus bel assortiment d'instruments d'optique que l'on puisse désirer. LUNETTES, montures en or, argent et acier. PINCE-NEZ, montures en or, acier et écaille. Pour toutes les vues et de tous les prix. La longue expérience de M. Duhamel dans les instruments d'optique le met à même de fournir à ses clients les verres qui conviennent exactement à leurs yeux et qui doivent aider à la conservation de leurs vues. LORGNETTES DE THEATRE. Un magnifique choix depuis les lorgnettes ordinaires jusqu'aux lorgnettes de luxe. STEREOSCOPES—Vues stéréoscopiques. THERMOMETRES, Baromètres, Instruments de physique, d'arpentage, d'architecture, etc., etc. LANTERNES MAGIQUES.

SARDINES—700 caisses Sardines Nantes en demi et quarts de boîtes. A vendre par S. D. GRATIAA & Co., 50 rue Douane.

FER ET QUINQUINA. Cette association jusqu'alors impossible vient d'être réalisée par la maison Dorvault, de Paris. Le sirop tonique de quinquina ferrugineux réussit d'une manière admirable dans les pâles couleurs, maux d'estomac, pertes d'appétit, digestions pénibles, menstruations difficiles, convient spécialement aux personnes lymphatiques et délicates. Le sirop tonique de quinquina ferrugineux se recommande aux médecins et à ceux qui, placés de voir la vie faire aussi bien que bien, [illegible]. EDOUARD GUILLOT, No 140, rue Royale.

COUR SUPREME. M. J. J. MICHEL sera soutenu comme candidat aux fonctions de juge-associé de la Cour Suprême, pour le terme non expiré du juge Cole, démissionnaire. PLUSIEURS VOTANTS.

Nous sommes autorisés à annoncer M. ADAM BEATTY comme candidat pour la place de Juge de la Cour Suprême, en remplacement du juge Cole, démissionnaire.

AVIS OFFICIEL. Bureau des Commissaires DE LA Dette Consolidée de la Nlle-Orléans. Nouvelle-Orléans, 1er février 1860. AVIS est donné que conformément à la 31me section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Un acte pour consolider la Ville de la Nouvelle-Orléans et pourvoir à l'administration de ses affaires", et approuvé le 23 février 1852, Des propositions cachetées seront reçues pour la vente, à LA VILLE, de 200 bons, de $1000 chacun, des bons émis en vertu du susdit acte, jusqu'au 9 mars 1860, à midi. Les propositions devront être adressées à O. DE BUYS, secrétaire, et endossées "Propositions pour la vente de bons de la ville." COMMISSAIRES : GERARD STITH, Maire, V. DUPLESSIS, Contrôleur, ADAM GIFFEN, Trésorier, NORMAN WHITNEY, Président du comité de Finance du Board des Aldermen, JNO. M. HALL, Président du Comité de Finances du Board des Aldermen Assistants. O. DE BUYS, Secrétaire.

AVIS IMPORTANT. UNE EXCELLENTE MACHINE A COUDRE pour $ 35. Tous les perfectionnements ! SI PARFAITEMENT SIMPLE qu'un enfant peut la faire fonctionner. Elle est offerte avec confiance au public ET S'APPELLE LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS ! Voici ce qui la rend supérieure aux autres pour les familles et les habitations : 1—Elle est d'une exactitude et d'une force remarquables. Elle peut faire QUATRE MILLE POINTS à la minute et des POINTS PARFAITS. 2—Elle ne manque pas de faire le point et fonctionne sans bruit. 3—Elle est merveilleuse, simple et l'on apprend facilement à la faire fonctionner. 4—Il est impossible de se tromper en arrangeant les aiguilles. 5—Elle coud parfaitement et n'offre pas les difficultés qu'offrent les autres machines. 6—Enfin, et ce n'est pas ce qu'il y a de moins important, le prix (trente-cinq piastres) est au-dessous de celui de toutes les autres bonnes machines et la met à la portée de tout le monde. On garantit que les acheteurs en seront satisfaits sous tous les rapports. Ils pourront la rendre si, après l'avoir essayée, ils découvrent qu'elle n'est pas ce que nous avons dit qu'elle était. DAVIS BROTHERS, Agents, No 35, rue du Camp.

Réduction surprenante. VENTE A TOUS PRIX CHEZ G. DUPUY, 61 Rue Royale, près Conti. AYANT beaucoup trop de marchandises pour la saison, je vendrai à dater de ce jour, à un rabais extraordinaire tout mon immense stock de Glaces françaises premiers choix ; do allemandes de toutes grandeurs ; Cadres dorés pour portraits, de tous modèles et grandeurs ; Cadres pour photographies, ambrotypes, &c. ; Galeries de fenêtres, dorées, aux prix de France, ainsi que des embrasses, patères &c. ; Verres blancs pour pastels et autres ; Glaces, cadres de toutes nuances, gravures et qualités ; Gravures de toutes descriptions, avec ou sans cadres. AUSSI : Vues stéréoscopiques, vendues au prix coûtant, ainsi que cet article.

Librairie Paya. EN VENTE : Le Pape et le Congrès, 1 volume gr. in-8o broché.

Aux amateurs de vin de Bourgogne. 50 BARRIQUES d'excellent vin de table, de Bologny (près Macon) à vendre à $30 la barrique. Bonne occasion pour les familles et rue de Chartres, chez C. DUHAMEL.

EN débarquement du navire Regulus, venu de Bordeaux : 1000 caisses vin rouge St-Julien Médoc. A vendre par HENRY VALETON, 27, 29, 31, rue Bienville.

CHAMPAGNE.—100 paniers vin de Champagne Krug & Co, en bouteilles et demi bouteilles en débarquement des navires John Merrick et Cochituate du Havre. A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 18 et 19 rue St-Louis.

Paulin Durel, Stationer, Imprimeur et Relieur, No 37, rue de Chartres. INFORME respectueusement ses nombreux clients et le public en général que son stock d'articles de bureau est du plus complet et consiste en partie de : Livres blancs de toutes réglures ; Papier à lettre de toutes espèces ; Papier à enveloppe de toutes grandeurs ; Traites pour l'étranger, toutes pour les Etats-Unis, billets blancs de banque, connaissements, connaissements, reçus de drays, reçus de Levée, &c, &c, &c ; Plumes d'or des premières manufactures ; Plumes d'acier, canifs, crayons, enveloppes ; Porte-monnaie, calendriers, encres de toutes les marques, et aussi un grand assortiment d'articles de fantaisie trop nombreux pour en donner le détail. Il appelle l'attention de hommes d'affaires sur un grand genre qu'il vient de recevoir. CHECKS GRAVES sur toutes les Banques de la ville. Ils sont reliés en folio et en quarto. Ces checks sont admirablement gravés, ils sont grands et ont une grande marge, et seront vendus à bas prix. Il a aussi reçu un grand assortiment de papiers et toiles transparents ainsi que du papier pour plans de différentes grandeurs. Tous les articles ci-dessus mentionnés sont garantis de première qualité et seront vendus à très bas prix par PAULIN DUREL, No 37, rue de Chartres.

Cigares de la Havane. NOUS avons reçu par les derniers arrivages, de grands assortiments de Londres, Presses, demi Regalias et Regalias moyens, Conchas, Especiales et Millar, des marques El Sol, Rivas, Gutierrez, Turlas y Aranga, Medalias, Juana, Flor de Pinar del Rio et Flor de Fulguera. Nous avons constamment en magasin un fort stock de toutes les classes et des meilleures marques, à vendre par CABALLERO & BASUALDO, No 56, Vieille Levée.

CITRONS—500 boîtes de citrons frais, en bon état pour expédier. En débarquement de la barque Valentine. A vendre par P. CUSACHS FRERES & Co, coin Royale et St Philippe.

EN débarquement du navire Callender, de Bordeaux : 80 barriques vin rouge St-Julien ; 20 barriques vin rouge Château Bonneau ; 3 do do Grand St-Lambert ; 60 do do Côtes de Bourg ; 300 caisses do St-Julien ; 100 do vin blanc Sauterne ; 100 do fruits au jus Rodel. A vendre par A. CARRIERE & CO, (25) No 37, rue Vieille-Levée.

EN débarquement du navire Regulus, de Bordeaux : 50 barriques vin Leviallis ; 20 do vin St-Estèphe ; 200 caisses vin Grand St-Lambert. A vendre par A. CARRIERE & CO, (25) No 37, rue Vieille-Levée.

HUILE—400 paniers Huile d'olive Bonnin frères. A vendre par S. D. GRATIAA & CO., No 50 rue Douane.

EN débarquement des navires Regulus de Bordeaux et Cochituate du Havre : 1700 bouteilles vin superfine No 9, 12000 do réguliers do 7, 20000 do do do 5, 10000 do do demi-bouteilles No 4, 18000 do dame-jeannes, en caisse de 1000 ; 100 caisses cerises à l'eau-de-vie ; 300 boîtes truffes ; 15 caisses anisette Marie Brizard & Roger ; 10 do liqueurs assorties ; 100 paniers champagne crème Bouzy, 12, 24 ½ 48 ½ bouteilles ; 40 do do Fleur de ; 100 do do Royal Hunter do. A vendre par V. & E. MAIGNAN, 17, rue St-Louis.

ATTENDU incessamment par le navire Cotton Planter, de Bordeaux : 50 caisses fruits au jus de J. Lafaurie ; 50 do cerises à l'eau-de-vie, à vendre par PAUL JUGE & FASSY, 27 rue St Louis.

DIVERS—En magasin et à vendre par les soussignés : 400 paniers huile Plagniol, 24 et 12 onces ; 50 caisses vin rouge de choix ; 25 do fruits au jus assortis, de J. Lafaurie ; 80 do fruits à l'eau-de-vie assortis ; 40 do cassis du Mont d'Or et aux verts, Noilly & Co ; 100 do vermouth, Noilly, Prat & Co ; 300 do olives Aurioux, capres et variantes ; 40 barriques vin Bergasse ; 20 do vin rouge pour familles ; 150 caisses savon français ; 1000 dame-jeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons. A vendre par PAUL JUGE & FASSY, 27 rue St Louis.

CHAPEAUX—4 caisses chapeaux feutres garnis en soie, Moulon, Fashion, gris ardoises, Victoria ; beurre, informe et basse forme, à vendre par PAUL JUGE & FASSY, 27 rue St Louis.

Demande d'une maison-cottage. ON demande, pour une petite famille, jusqu'au 1er juillet, une maison-cottage à Mandeville, Madisonville ou Lewisburg. S'adresser à GLADDEN & SEIXAS, 159, rue Gravier.

LE FOURNEAU SACCHAROMETRE à BAGASSE, Patenté le 21 juillet 1857.—Equipage et clarificateur à la vapeur, patentés de 1855 et 1859. Mon système patenté d'employer deux procédés de vapeur dans les appareils destinés à faire cuire le sucre n'a besoin que d'être compris pour qu'on en reconnaisse la grande supériorité sur tous les autres systèmes fondés sur des principes exacts et scientifiques et réduit à un système complet la sucrerie, par la vapeur, dans des appareils à sucre. Il convient à presque toutes les sucreries. FOURNEAUX PERFECTIONNES POUR LE CHARBON, SOUS LES BOUILLOIRES OU SOUS LES CHAUDIERES. Je fournirai également le mot qui est employé contre le bois et qui convient pour leurs bouilloires dont on se sert maintenant, et qui convient pour toutes les habitations. Elle COUTE MOINS et est plus DURABLE, n'expose absolument à AUCUN DANGER, économise plus de COMBUSTIBLE qu'aucune autre BOUILLOIRE. On peut le livrer en très peu de temps. Les soussignés répondront pour ces chaudes et machines d'habitation en général. Le soussigné réfère ceux qui ont pas encore eu l'occasion de voir fonctionner ses fourneaux aux planteurs suivants qui en ont fait construire : William J. Fort, habitation Magnolia, Ouest Feliciana ; Lhon. D. F. Kenner, Ashland et Bowdon, Ascension ; R. H. Barrow, Yellow, un ; Dr J. W. Lyle, Smithfield, un ; James E. Dyrall, Ashland, Ouest Baton Rouge, un ; Arthur Davis, Fausse Rivière, Pointe Coupée—un ; J. W. & S. McCutcheon, Ormond, St-Charles—un ; John E. Thompson, Claiborne, Iberville—un ; John E. Williams, Willow Glen, Rapides, près Alexandria, Lee—un ; Jno Cason, Experiment, Rapides, près Alexandria—un ; MM. J. C. Cofield & E. M. Davis, Mazatlan, Manatee River, Fla.—un. GEORGE M. LONGACRE, rue Natchez No 25, Nouvelle-Orléans.

EN débarquement du navire Regulus, arrivé de Bordeaux : 80 barriques vin rouge St Julien Médoc ; 24 do do Ch Beurvich, de 1855 ; 70 caisses fruits à l'eau-de-vie, assortis. A vendre par J. N. CURIEN, 29, rue Toulouse.

CHAMPAGNE—En débarquement du navire Cochituate, du Havre : 200 paniers Champagne Ernest Irroy & Co, Grand Mousseux, qualité supérieure, à vendre par L. E. DELUZAIN, 119, rue Royale.

GRAND DEBALLAGE DE Belles Marchandises DE PRINTEMPS, Provenant des derniers encans. Vendues à un bon marché réellement extraordinaire. E. GUITTARD, ENCOIGNURE ROYALE ET STE-ANNE. Telles que : Barège anglais à 25 cts ; Do uni à 20 cts ; Mouchoirs batiste pur fil à $1 50 la douzaine ; Soieries écossaises à 50 cts la yarde ; Toiles à draps 12/4 à 85 cts la yarde ; Bobinet et brin pour moustiquaires ; Mousselines à pois à 25 cts au lieu de 50 la yarde ; Tarlatanes toutes couleurs à 30 cts la yarde ; Gants vrai Jouvin à 65 cts la paire ; Damas pour table, toiles pour chemises ; Robes grenadines double jupe ; Coton extra à 9 cts, etc. etc. Ouvertures de 100 pièces de jaconat et organdis de Gros-Odier.

GRANDE EXPOSITION POUR LE PRINTEMPS DE 1860. Venant d'être reçu, les GENRES LES PLUS NOUVEAUX DE Modes élégantes de France, Comprenant de nouvelles formes en CHAPEAUX DE PARIS, pour le printemps. Chapeaux de genre français, Chapeaux paille de fantaisie et paille Adelaide, Clotilde et Victoria pour demoiselles ; CHAPEAUX TURBANS, poil et paille de fantaisie, etc. pour enfants. CHAPEAUX D'AMAZONE, nouveau genre ; Garnitures de fantaisie, poils et paille, Rubans pour chapeaux et garnitures. Manteaux de nouveau genre, de toutes les formes, pour BURNOUS DE DENTELLES NOIRES, CIRCULAIRES, IMPERATRICE etc, Pelisses de soie noire, MANTELETS, CHALES, etc. etc. JOHN TODD, Nos 12 et 14, rue de Chartres.

Ouverture de marchandises nouvelles de printemps. JOHN TODD, 12 et 14, Rue de Chartres... 12 et 14. Appelle l'attention de sa clientèle et du public sur ses GRANDES IMPORTATIONS POUR LE PRINTEMPS DE 1860. Il leur annonce respectueusement que ces marchandises ont été choisies avec le plus grand soin par son agent, dans les maisons les plus célèbres d'Europe et, sous sa propre surveillance, sur les marchés du Nord.—Elles conviennent spécialement pour LE COMMERCE DU SUD. Et comprennent en partie des genres très élégants en Soieries riches chiné à raies, Soieries riches à couronne et chiné, Soieries nouvelles à raies, Soieries fines d'été, Foulards français d'un nouveau genre, Robes de barège anglais, 7, 9 et 11 volants, Do à grenadine anglaise, do do do, Organdis chiné riches, très élégants, Robes organdis d'un nouveau genre simple jupe, Percales françaises, jaconats imprimés. Et autres Etoffes pour robes. Un assortiment complet de tous les genres de Véritables Dentelles et Broderies françaises, MANTELETS de véritable dentelle fil. POINTES, CHALES ET CENTRES, BANDES et CHEMISES françaises brodées, ROBES DE NUIT et ROBES DU MATIN, COLS, MOUCHOIRS, PARURES, etc.

MARCHANDISES SECHES A BON MARCHE. —AU MAGASIN DE— THEODORE DANZIGER, Encoignure St-Philippe et Royale —ET AU— No 125, rue des Remparts, ci-devant rue du Cirque. Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public, qu'à partir de lundi, 23 du courant, il vendra le reste de son beau stock d'hiver aux prix coûtants et au-dessous afin de faire place pour ses marchandises du printemps. —Egalement— ROBES DE BAL de $3 à $5, et TARLATANES blancs, roses, blanc et d'autres couleurs à 20 et 25 cents la yarde. P. S.—Les habitants de la campagne feraient bien de s'adresser à lui afin de faire leurs achats ailleurs. Il vient d'ouvrir 5 caisses de TOILES D'IRLANDE garanties pures. Il les vendra à 25 cts la yarde. THEODORE DANZIGER.

CHAMPAGNE. LA PERLE. CE CELEBRE VIN EST TRES MOUSSEUX, PARFAITEMENT PUR ; IL A UN GOUT EXQUIS DE FRUIT ET N'EST SURPASSE, SOUS LE RAPPORT DE LA QUALITE, PAR AUCUN DES VINS QUI SE TROUVENT SUR LE MARCHE AMERICAIN. Champagne Rubis (Cabinet). L'attention spéciale des connaisseurs est appelée sur la supériorité de cet article comme vin de table. On garantit que SA BELLE COULEUR DE RUBIS EST LE PRODUIT NATUREL DU RAISIN. CRAMER, ABEGG & Mc CLOSKEY, Seuls agents aux Etats-Unis, No 19 BROAD STREET, NEW-YORK. A VENDRE PAR TOUS LES MARCHANDS.

AVIS PARTICULIER. Les soussignés, sachant qu'un grand nombre de concurrents font courir le bruit que le vin importé sous le nom de RUBIS est d'une couleur artificielle, proposent la somme de DIX MILLE PIASTRES à n'importe quel chimiste connu qui, par une expérience publique quelconque, prouvera scientifiquement que LA COULEUR FONCEE DE RUBIS est le produit d'autre chose que du JUS PUR DU RAISIN. J. GOERG & Co, A CHALONS SUR MARNE, FRANCE. Nous nous engageons à payer les DIX MILLE PIASTRES aux susdites conditions. CRAMER, ABEGG & Mc CLOSKEY, Seuls agents aux Etats-Unis, No 19, Broad Street, New-York.

BALANCES A PLATE-FORMES BREVETEES, DE FAIRBANKS. Fabriquées seulement par les INVENTEURS PRIMITIFS et adoptées à toutes les opérations du pesage. ENTRE AUTRES : BALANCES POUR ENTREPOTS ; BALANCES POUR MAGASINS, de tous genres ; BALANCES POUR FONDERIES ; BALANCES POUR FOIN ET CHARBON ; BALANCES POUR CHEMINS DE FER ; BALANCES POUR PHARMACIENS. Nous fabriquons aussi et nous vendrons A PRIX REDUITS : Des Leviers, Cadres et Crochets De qualité supérieure et destinés au pesage du sucre, du coton, du tabac, etc, etc. Nous croyons devoir mettre particulièrement le public en garde contre de méchantes imitations de nos balances, lesquelles sont mises en vente dans cette ville et dans quelques Etats du Sud, et qui, dans beaucoup de cas portent notre estampille. FAIRBANKS & Co. Principal entrepôt de balances du Sud, 93, rue du Camp.

CIGARES de la Havane—400,000 cigares de la Havane, de toutes les grosseurs, telles que Regalia, Media Regalia, Regalia de Londres, Regalia Chica, Londres, Conchas, Breves et Millar, des marques favorites Cabañas, Flor de Valentina, Jenny Lind, El Sol, Washington, Costanza, Flor de Tabacos, etc., etc., en magasin et à vendre par S. DE VISSER & CO, No 74, rue des Magasins.

FRUITS AU JUS—En magasin : 25 caisses prunes Reine Claude au jus ; 25 caisses cerises au jus ; 50 do fruits au jus assortis. A vendre par DUNTZ & Co, coin Royale et Conti.

EN débarquement du navire Callender de Bordeaux—40 barriques vins. 10 quarts cognac Tricoche & Co. A vendre par E. DECHAMPS, 22 rue St-Louis.

A vendre. UNE habitation sucrière située dans la Paroisse d'Assomption, ayant 1120 arpents, dont 650 sont défrichés, 200 en plants de cannes et 150 en chicots, 50 nègres dont 39 travailleurs, parmi lesquels il y a plusieurs artisans de prix. L'habitation a une belle maison de maître et tous les bâtiments nécessaires. Les conditions sont avantageuses. S'adresser à Mc Cerren, Landry & Co, encanteurs et agents pour la vente de terres.

EN débarquement du navire Mary Hyler, arrivé de Bordeaux : 10 ¼ pipes cognac fine champagne, 5 cotons de do, à vendre par X. LAMBERT, 69 rue des Magasins.

GRAISSE—200 tierçons, barils et barillets, à vendre en lots au gré des acheteurs, par JACOB & DUBOUMIER, encoignure Conti et Vieille Levée.

DRY GOODS. PRIX D'ENCAN. R. CLAGUE, Rue Ste-Anne, 103, entre Bourbon et Dauphine. Mousselines à carreaux pour robes ; Barèges anglais ; do double largeur ; Jaconats français ; Indiennes garanties bon teint ; Serviettes pur fil ; Ouverture de 300 pièces organdis coloré ; Pompadour bon teint.

Banque des Citoyens de la Louisiane. Nlle-Orléans, 5 février 1860. UN dividende semi-annuel de 6 pour cent, provenant des bénéfices du département de Banque de cette institution, sera payé à partir de lundi, 13 du courant. E. ROUSSEAU, Caissier.

Banque de l'Etat de la Louisiane. Nlle-Orléans, 1er février 1860. LES directeurs ont déclaré un dividende de 8 pour cent provenant des profits de la Banque pour les six derniers mois et payable aux actionnaires de la Banque, à partir du 10 courant. C. A. F. RONDEAU, Caissier.

Collège Commercial de Dolbear. A LA NLLE-ORLEANS, MAISON "STORY," Coin Camp et Commune. Les citoyens et les étrangers qui s'intéressent à la cause de l'instruction pratique dans le Sud, sont particulièrement invités à examiner cette institution et à juger par eux-mêmes. On désire que les élèves se fassent admettre le plus tôt possible. RUFUS DOLBEAR, président.

HYDE & GOODRICH. Informent leurs amis qu'ils ont transporté leur riche magasin de BIJOUTERIE, ORFEVRERIE et DIAMANTS au local provisoire, 173, RUE CANAL, Presque vis-à-vis l'Eglise du Christ. Ils espèrent être prêts à recevoir leurs clients dans ce nouveau local à dater de VENDREDI, 20 courant. Nous exposons un riche assortiment de : Parures en diamants—montures riches ; Or mat et ciselé ; Camée—Corail et Lave ; Améthyste—Perles—Mosaïque ; Parures complètes et bijoux très variés ; Coupes, Gobelets et services d'argent massif—articles bien choisis ; Argenterie et orfèvrerie sur commande, comme d'ordinaire. Diamants montés à nouveau—réparations de montres et de bijoux par d'habiles ouvriers. Hyde et Goodrich espèrent être installés dans quelque mois dans leur ancien local, avec de grandes améliorations pour les affaires. En attendant ce moment, ils feront tous leurs efforts pour satisfaire les personnes qui leur rendront visite au No 173, RUE DU CANAL.

ŒIL ET OREILLE.

LE Dr. VON MOSCHZISKER, Oculiste et Spécialiste pour les maladies de l'oreille. LE Dr VON MOSCHZISKER, le célèbre oculiste et spécialiste pour les maladies de l'oreille, annonce à ceux qui pourraient avoir besoin de ses services professionnels pour toute maladie de l'ŒIL ou de l'oreille qui exigerait un traitement MEDICAL ou une opération CHIRURGICALE, qu'il peut être consulté dans son bureau, 124, rue du Canal, au-dessus de la Banque de l'Union. De 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, et de 5 heures à 6 heures du soir.

Avis au public. LE Dr CHANEL récemment arrivé de France se réfère aux personnes dont les noms suivent : M. Fortunat, maladie du pilore, Bienville 230. Ad Duval, catharre de la vessie, Bienville 216. Hureaux-Barthe, rhumatisme articulaire depuis quatre ans, Derbigny 216. Gentil, rhumatisme articulaire depuis 12 ans, en voie de guérison, St Claude 275. Mde Blot, palpitation nerveuse, Moreau 57. Fiaugnitte grossissement de la rate inflammation des intestins, Champs Elysées 114. Le Dr Chanel s'occupe spécialement des maladies syphilitiques ; il les guérit très promptement sans mercure, et fait disparaître ce dangereux médicament du système de ceux qui en ont été victimes. Le 1er février, le Dr Chanel ouvrira un cours pour le traitement et la guérison de la syphilis, deux leçons la semaine, prix 25 piastres. Les cours suffisent aux étudiants en médecine et à tout le monde. Pour ce cours il sera délivré un livre de notes. La salle est ouverte pour les signatures et le choix de l'heure. Consultations de midi à 3 heures, à la maison du Dr Chanel, encoignure Ste Anne et Casserne No 25.

CHAMPAGNE. CHARLES FARRE, SUCCESSEUR DE MAX SUTAINE & CO, —Reims— FOURNISSEUR des Cours de France, d'Espagne et de Prusse et du célèbre Wellington Club à Londres. Vins de Sillery, Cabinet Impérial et grand Crémant anglais, à vendre en paniers par J. D. Gratiaa & Co, 50, Douane.

Avis de Société. LES soussignés ont formé aujourd'hui une société pour faire, dans cette ville, le commerce de chaussures en gros et en détail, sous la raison WILLARD, PETERSON & Co. Ils avertissent leurs amis qu'ils recevront des commandes pour quelques qualités que ce soit. Ils fournissent aux planteurs aussi à crédit aux pays à la campagne. On reçoit les demandes à leurs dépôts, Nos 197 et 198, rue Poydras, près St-Joseph, Premier District, et à l'encoignure Levée et Enghien, Troisième District. Bureau principal, No 19, Passage de la Bourse, en face du bureau de poste. F. H. WILLARD, JOHN H. PETERSON, JAMES M. PETERSON.

LES soussignés ont formé une société sous la raison de HICKMAN, DUGAS & MAIGNAN pour les affaires de commission en gros et de commission, au No 6 Front Levée, entre les rues Bienville et Conti. A. F. HICKMAN, IGNACE DUGAS, JULES MAIGNAN.

Avis au public. J. BONTEMPS a l'honneur de prévenir ses clients et le public en général, qu'ayant vendu l'établissement de tanneries qu'il possédait rue Bourbon, ils peuvent à l'avenir s'adresser à son successeur PRINCIPAL RUE BOURBON, No 49, qui a continué, connue par le passé, à recevoir les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

TEINTURERIE PARISIENNE. Maison spéciale de dégraissage et de nettoyage. Dirigée par A. BOISSEL, Rue Royale No 61, entre Conti et Bienville. LES personnes qui voudront bien honorer la Teinturerie Parisienne de leur confiance et de leur pratique, y trouveront l'avantage de faire TEINDRE, DEGRAISSER ET NETTOYER, d'après les derniers procédés en usage à Paris, à Londres et à New-York, tous les articles de toilette pour Dames et Messieurs, de bal et uniformes militaires. TEINTURE POUR DEUIL, faite en 24 heures. N. B.—MM. les marchands, tailleurs et chapeliers pourront traiter de gré à gré avec la maison pour tous les articles concernant leur genre de commerce.—Prix modérés, exactitude parfaite.

QUINCAILLERIE AU PRIX COUTANT. LE soussigné, partant pour l'Europe le 1er mai prochain, vendra, à partir de ce jour, tout son stock de quincaillerie au prix coûtant. Les marchands trouveront, en visitant mes magasins, une de ces rares occasions de bien acheter. L. BUJAC, No 27, rue Vieille-Levée. Deux portes plus bas que la rue de la Douane.

RAISINS figues, sultanines—2,000 colis. Raisins Layer en caisses et ½ do 1,300 colis. do M R en do ½ et ¼ do. Figues nouvelles de Smyrne, en tambours et ½ do. Amandes de Tarragone, Marseille et Sicile, 300 sacs. Noix et noisettes d'Angleterre, 50 barils. A vendre par JOS. H. & I. M. MARKS, Nos 43, 45 et 47 rue Nlle-Levée.

MUSIQUE. A. ELIE, Rue Royale, No 66. Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chant, &c., &c.

PIANOS ! PIANOS ! AGENT De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur a l'Exposition Universelle, SEUL AGENT DES Instrumens de Sax, Fournisseur des musiques de l'Empereur. HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES, FOURNITURES ET CORDES DE PREMIER CHOIX.

AVIS Aux Entrepreneurs Constructeurs. LA Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, ayant résolu la construction d'un nouvel asile dans le plus bref délai possible, En conséquence de cette résolution, Messieurs les entrepreneurs qui désireraient soumissionner pour cette construction, sont informés que le plan de la bâtisse et le cahier des charges sont déposés chez M. Paul Lacroix, rue Toulouse, No 15, où ils pourront être examinés. Des soumissions cachetées seront reçues à cet effet jusqu'au 20 février prochain, à l'adresse ci-dessus indiquée. Par ordre du président. F. PICARD, Secrétaire.

CHARBON CANNEL ANGLAIS. 200 tonneaux Cannel anglais, venant d'arriver et à vendre à bas prix au No 18, Passage de la Bourse, en face du bureau de Poste. Egalement—150 tonneaux anthracite, blanc et rouge, à $7.50 le tonneau. WILLARD, PETERSON & Co.

Huile de Schiste, française. CETTE huile si célèbre, si connue, d'un et bel éclairage, est le produit du charbon distillé, à vendre au prix de 65 et 70 la gallon chez M. HENRY AUDOUIN, successeur de Mr Brugnot qui en avait le dépôt depuis six ans. M. Audouin fabrique la CHAUDRONNERIE en tout genre, et vend QUINCAILLERIE, FERBLANTERIE, stoves et ustensiles de cuisine, achète les vieux métaux, fer, fonte, cuivre, plomb, etc. etc. Au coin des rues St-Pierre et Tremé.

BITTERS DES ARABES. CETTE Liqueur, arrivée depuis peu, et dont les effets salutaires ont déjà été appréciés par beaucoup de personnes, se trouve dans les cafés suivants : Hôtel St Charles ; City Hotel ; Sazerac, rue Gravier ; Kirby, rue Commune ; Union, rue Commune ; Gem, vis-à-vis la poste ; Sazerac, à côté de la poste ; Dody, encoignure Bienville et Passage de la Bourse ; Café de Lyonis et Levée ; Mercadal, encoignure Madison et Levée. Dépôt général : F. RANCHO, 225, Vieille-Levée. Succursale : C. RAYMOND, 71 rue du Camp.

EAUX-DE-VIE, Cognac—3 ¼ 1844, 1798, cognac Robin 1823, 1s preuve ; 3 ¼ 1844, 20 ¼ cognac, J. Renault, fine preuve ; 3 ¼ 1844, 1848 do W. H. Fierit do. En débarquement du navire Mary Hyler, arrivée de Bordeaux. A vendre par S. PLASSAN, No 60, Vieille-Levée.

SARDINES à l'huile, Rodel—140 caisses. A vendre par C. GAVAROC.